SEMAINE DU 15 AU 21 SEPTEMBRE 2021 - 1,30 €
N°2470

LA VIE ECONOMIQUE
DU SUD-OUEST

L'ENVOL DU VÉLO

DORDOGNE
Domme sans dommages

LOT-ET-GARONNE
« Bateaux pour la planète» suscite l'intérêt

© Shutterstock / Syda Productions

L'ENVOL DU VÉLO

Stimulée par un fort développement des usages, l'industrie du vélo renaît en France. En Nouvelle-Aquitaine, la Région cherche à convertir des sous-traitants du secteur aéronautique en fournisseurs de composants, tandis que la filière se structure autour de jeunes marques d'accessoires et de cycles, conçus et/ou assemblés sur le territoire.

Par Jennifer WUNSCH

Alain Rousset entouré des frères **Chenut**, cofondateurs de VUF Bikes, dans leur atelier de Bègles, en mars 2021

© D. R.

« Les composants français sont parfois moins chers que ceux venant d'Asie » (VUF Bikes)

Le cycle français se remet en selle. Après avoir été dopé par les manifestations, les grèves, puis la crise sanitaire et les aides à l'achat de l'État, le marché du vélo a enregistré une croissance de 25 % en 2020 en France et est estimé à plus de 3 milliards d'euros, selon les chiffres de l'Union sport et cycle. Tiré par les ventes de vélos à assistance électrique, et notamment de vélos cargos professionnels, qui connaissent une croissance de 30 % par an depuis 2015, avec plus de 40 000 unités vendues en Europe en 2020 et un marché estimé à 5 milliards d'euros à l'horizon 2030, le vélo s'offre une nouvelle jeunesse en France. Rien de plus naturel au pays

© D.R.

de la Grande Boucle, qui a connu son heure de gloire avec une industrie du cycle, comptant à son apogée des marques mythiques telles que Gitane ou Peugeot et plusieurs milliers de salariés, avant d'être détrônée depuis les années 1990 par l'Asie. Sur le territoire néo-aquitain, « la Région soutient la création de voies cyclables structurantes », affirme son président Alain Rousset, et l'usage du vélo se développe notamment chez les professionnels.

« Le vélo est totalement en stratégie avec notre feuille de route Néo-Terra, qui vise à basculer toutes les politiques régionales par rapport au réchauffement climatique et à la transition écologique », insiste Alain Rousset. C'est pourquoi la Région a créé, au sein de sa direction de l'Économie sociale et solidaire (dont ces entreprises se revendiquent souvent), une thématique et un appel à projets « Expérimentations de solutions de mobilité innovantes », également porté par la direction du pilotage stratégique et des filières.

PIÈCES D'AÉRONAUTIQUE

Les usages se développant, la Région souhaite également « structurer une filière industrielle du vélo sur le territoire. Afin de créer, par la réindustrialisation et la relocalisation, des emplois qui correspondent aux besoins de la société d'aujourd'hui et de demain », assure Alain Rousset. Plusieurs entreprises régionales occupent déjà ce segment du vélo made in Nouvelle-Aquitaine, comme Jean Fourche, la marque bordelaise de vélos de ville unisexes, K-Ryole et ses remorques

© D.R.

électriques fabriquées dans le Lot-et-Garonne ou Huppe Bike et ses vélos utilitaires produits à La Rochelle. En Gironde, VUF Bikes conçoit et assemble, dans son atelier de Bègles, des vélos cargos électriques, dont les châssis sont fabriqués par l'industriel Lophitz, dans les Pyrénées-Atlantiques, les caissons construits en France, mais dont de nombreux composants proviennent d'Asie. « Le travail que doit mener la Région aujourd'hui, c'est de trouver ici en Nouvelle-Aquitaine des alternatives à la fabrication de ces pièces, qui s'apparentent à des pièces d'aéronautique. C'est pourquoi nous avons commencé à discuter avec les sous-traitants du secteur aéronautique », confirme Alain Rousset. « Les entreprises de l'aéronautique ont effectivement l'outillage adapté à notre secteur. On s'est même rendu compte que les composants français étaient parfois moins chers que ceux venant d'Asie », affirme Thomas Chenut, dirigeant de la marque de vélos utilitaires VUF.

Le vélo cargo VUF

© D.R.

« Convertir les sous-traitants de l'aéronautique ne se fera pas en claquant des doigts : il y a un problème de prix, de matières premières, d'adaptation de l'appareil de production… »
(Alain Rousset)

Deuxième avantage : cela permettrait d'atténuer le problème des délais d'approvisionnement depuis l'Asie, qui « ont augmenté de manière vertigineuse avec la crise sanitaire, passant de 100-150 jours, à 300-400 jours en fonction des composants », alerte-t-il.

RAPPORT DE FORCE

Il reste néanmoins un long chemin à parcourir pour convertir les sous-traitants de l'aéronautique en fournisseurs de la filière du cycle. « Cela ne se fera pas en claquant des doigts : il y a un problème de prix, de matières premières, d'adaptation de l'appareil de production… », admet Alain Rousset. Et un déséquilibre dans le rapport de force. « Il faut nous permettre de communiquer avec les entreprises du secteur aéronautique d'égal à égal. Ce que l'on souhaite, c'est que la Région joue le rôle de garant, qu'elle mette autour de la table les industriels vraiment prêts à travailler avec

© D.R.

« La Région veut trouver des alternatives de **fabrication des pièces de vélos,** qui s'apparentent à **des pièces d'aéronautique, ici en Nouvelle-Aquitaine** »
(Alain Rousset)

nous », souligne Thomas Chenut de VUF Bikes, qui a essuyé quelques déconvenues en la matière. L'Agence de développement et d'innovation de Nouvelle-Aquitaine (ADI-NA) a entamé ce travail, en prenant contact avec les acteurs de la filière pour connaître leurs besoins. « Nous voudrions notamment pouvoir créer une centrale d'achat avec tous les acteurs néo-aquitains du vélo, pour faire des économies d'échelle sur certains produits », indique Thomas Chenut.

AIDES À LA R&D

En attendant, c'est en soutenant ces projets et, toujours, le progrès technologique, que la Région avance ses pions. Elle a notamment octroyé une aide à la R&D de près de 245 000 euros à VUF Bikes afin de lui permettre de « développer sa filière industrielle », indique Thomas Chenut, qui dirige l'entreprise avec son frère Anthony. Après la levée de fonds d'un million d'euros réalisée par VUF en 2020, avec le soutien de l'ADI-NA, cette subvention « a financé nos projets de R&D à hauteur de 45 %. Ces projets innovants, notamment des nouvelles gammes de vélos et de nouveaux services, verront le jour d'ici 2022 », annonce-t-il. Une nouvelle pierre néo-aquitaine à l'édifice de la reconstruction d'une filière du cycle français.

© D.R.

DU NOUVEAU À L'INSTITUT DE DROIT

À l'Institut de droit et d'économie (IDE) de Périgueux, Pascal Combeau quitte la direction occupée depuis deux mandats pour rejoindre Bordeaux. Il passe le relais à Sébastien Martin, maître de conférences en droit public.

Par Suzanne BOIREAU-TARTARAT

SEBASTIEN **MARTIN**

Le directeur a pris ses fonctions sous le regard de marbre de Montesquieu, figure tutélaire de l'université bordelaise…

Les résultats sont meilleurs **dans la structure périgourdine**

© D.R.

Enseignant chercheur en droit, maître de conférence en droit public depuis 2013 à l'université de Bordeaux, Sébastien Martin a été affecté à Périgueux pour ses premiers travaux dirigés alors qu'il préparait sa thèse, en 2005. « J'ai toujours enseigné ici depuis, en TD, en capacité ou en cours magistraux. J'apprécie cette université de proximité, à taille humaine. Pour mon cours de Droit de l'Union européenne, j'ai 600 étudiants face à moi à Pessac, 70 ici : c'est la même trame, c'est toujours moi, mais ce n'est pas le même cours… La transmission de savoir est plus facile dans ce contexte. » 470 étudiants sont inscrits à l'IDE pour cette rentrée, dont 340 en droit et 130 en AES. « On va essayer de remettre en place ce qui existait avant la crise sanitaire, avec plus de lien social et moins d'écrans. Nous allons récréer un forum des métiers, et reprogrammer un concours de plaidoirie pour aller au-delà des cours et de l'objectif des examens, et faire vivre le campus. » En plus de sa fonction d'enseignant et de chercheur, Sébastien Martin exerce une responsabilité administrative, avec trois personnes à la scolarité et deux à la bibliothèque. La compétence pédagogique relève de la faculté de droit de Bordeaux, comme c'est aussi le cas pour le site d'Agen. « C'est le même diplôme. Les étudiants partent après la licence pour un master à Bordeaux, ou ailleurs. La seule variante est une licence professionnelle pour la gestion des structures sanitaires et sociales en milieu rural, avec 17 étudiants : nous pouvons adapter des réponses à des demandes de partenaires, l'État nous en donne les moyens. » Les enseignants sont généralement renouvelés tous les quatre à cinq ans.

BONS RÉSULTATS ET COLLOQUE SCIENTIFIQUE

Ce n'est pas une légende de dire que les résultats sont meilleurs dans la structure périgourdine : les étudiants y sont moins perdus, moins anonymes. « Décentraliser l'enseignement permet de rester dans le cadre familial, plus favorable en termes d'intendance et de coût des études. De même, les professeurs qui viennent à Périgueux ont envie d'enseigner dans un autre contexte.» Le taux de réussite est ainsi de l'ordre de 50 % en première année, soit 20 % de plus qu'à Bordeaux… « Une fois identifiés, on peut suivre les étudiants pendant trois ans. » Le bémol Covid a bien sûr joué l'an passé, la plupart ayant passé l'année à distance, derrière un écran, ils ont eu du mal à se retrouver 3 h en amphi pour les épreuves écrites.

Localement, les partenaires sont très associés à la vie de l'IDE. « Le tribunal, le bâtonnier, les notaires sont disponibles et nous aident à monter les projets. Les 3e année ont presque tous un stage assuré, le contexte est très favorable. » S'il est difficile de savoir ce que deviennent les anciens, il est certain que la quasi-totalité des licences poursuivent en master, principalement à Bordeaux. « Je connais au moins une avocate qui a étudié ici, a poursuivi ailleurs et s'est installée à Périgueux après son concours, par attachement. »

Enfin, le nouveau directeur aimerait créer une rencontre scientifique annuelle avec d'autres enseignants chercheurs en droit. La première édition pourrait avoir lieu en novembre, sur une thématique de droit de l'Union européenne, « La transposition des directives ».

UN CAMPUS, QUATRE ENTITÉS

La rentrée universitaire sur le Campus Périgord conforte la capacité d'attraction du site créé en 2011 qui s'enrichit d'effectifs croissants, justifiant l'extension et la réhabilitation actuelles. L'an passé, la première année PASS (parcours d'accès spécifique santé) a pris ses marques malgré la crise sanitaire. Cette année voit l'installation de l'Institut de formation aux métiers de la santé (Soins infirmiers et Aide soignants) qui quitte le cadre du centre hospitalier de Périgueux pour des locaux réaménagés. S'ajouteront bientôt 1 300 m², dans le prolongement de l'amphithéâtre Gérard Aubin, pour accueillir la bibliothèque universitaire et une salle multimedia partagée, ainsi que des espaces destinés à la vie associative et solidaire des étudiants, tandis que le Crouss installera un Crouss Market à proximité.

Le campus est composé de l'Institut de droit et économie, de l'Institut de formation aux métiers de la santé, de l'Institut National Supérieur de l'Enseignement et du Professorat et de l'IUT (Départements Carrières Sociales / Génie Biologique / Génie chimique-Génie des Procédés / Techniques de Commercialisation). Soit 4 diplômes universitaires de technologie, 3 licences professionnelles, 2 licences générales (Droit et AES), 1 master MEEF (3 options). Le campus reçoit 1 500 étudiants, 60 enseignants et enseignants chercheurs, 120 intervenants et professionnels, et a noué 30 partenariats avec des universités étrangères.

David Suissa, responsable pédagogique d'Inspé en Dordogne, est directeur du campus. Autre changement à la tête des filières : **Catherine Verret**, maître de conférences de génie biologique, succède à Benoît Jamet à la direction de l'IUT, lequel revient à 100 % vers une carrière d'enseignant-chercheur en sciences de gestion.

Cette rentrée est réalisée sur site, certes avec masques et gestes barrières, mais sans jauge ni pass sanitaire.

RESSOURCE EN EAU
ÉTUDIER POUR MIEUX AGIR

Pour éviter de futurs conflits d'usage et mieux gérer la ressource en eau, des collectivités du Nord Aquitaine ont lancé un vaste programme de recherche avec une campagne de géophysique héliportée.

Par Suzanne BOIREAU-TARTARAT

Eaux-SCARS, projet de recherche pour mieux connaître les réservoirs d'eau souterraine au nord-est du Bassin aquitain et mieux gérer l'exploitation de ces nappes, est porté par le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM), les conseils départementaux de Dordogne, du Lot-et-Garonne, du Lot et de la Charente, avec la Région via le Fonds européen de développement régional (Feder) et l'agence de l'eau Adour-Garonne. Ce programme de recherche hydrogéologique va durer plusieurs années sur ces quatre départements où l'eau souterraine représente plus de la moitié de la consommation totale d'eau par les populations, les agriculteurs et les industriels, tout en contribuant massivement au soutien des cours d'eau. Cette ressource faiblit dans certains secteurs ou à certaines périodes, situation pouvant s'aggraver dans un contexte de changement climatique.

Ce projet prévu pour durer six ans débutera par une campagne de géophysique héliportée dans les quatre départements concernés, pour une acquisition aéroportée de données géophysiques. Depuis le 6 septembre, pour environ deux semaines, un hélicoptère affrété par le prestataire danois SkyTEM survolera le nord-est du Bassin aquitain. Il couvrira une bande en arc de cercle de 40 km de large et presque 200 km de long, partant du sud d'Angoulême (Charente) au nord, centrée ensuite sur les secteurs de Périgueux puis Sarlat (Dordogne), jusqu'à Agen (Lot-et-Garonne) au sud.

Grâce à une antenne de 20 mètres de diamètre destinée à sonder indirectement le sous-sol, ce survol permettra de « repérer les contrastes de résistivité électrique dans les roches ». Les données obtenues permettront aux géophysiciens de déterminer les contours des couches géologiques et de mieux délimiter les nappes souterraines, jusqu'à près de 400 mètres de profondeur.

Les scientifiques du BRGM sont engagés depuis ce printemps dans des campagnes de mesures et analyses des eaux souterraines. Ils installeront bientôt des instrumentations dans des cours d'eau, des sources et des forages, pour étudier les évolutions des débits et de la chimie des eaux souterraines, au fil de plusieurs années. Parallèlement, les acteurs de l'eau se concernent pour élaborer une représentation partagée de leurs besoins actuels et futurs. Un forage profond est d'ores et déjà prévu en Dordogne à partir de l'an prochain pour extraire des carottes des couches géologiques et réaliser des tests destinés à mieux comprendre les relations entre les différentes nappes superposées.

Dispositif de géophysique héliportée

© BRGM

DOMME SANS DOMMAGES

© D.R.

Les remparts de Domme figurent parmi les cinq projets de sauvetage retenus dans la région par la Mission patrimoine.

Par Suzanne BOIREAU-TARTARAT

Classés Monuments historiques, les remparts de la bastide nécessitent d'importants travaux de restauration pour contrer le déjointoiement quasi généralisé des maçonneries, l'abondance de végétation et l'affaissement de certaines parties. En lien avec la DRAC Nouvelle-Aquitaine, la municipalité a fait appel à un architecte du patrimoine qualifié pour intervenir sur les édifices classés afin de mener ce projet sur plusieurs années et tranches de travaux. De quoi conserver l'authenticité de ce village qui compte parmi les plus beaux du Périgord, dans le périmètre adulé de Sarlat, La Roque-Gageac, Castelnaud et Beynac. En même temps que le lieu, c'est un pan de notre histoire qu'il s'agit de préserver au cœur du Périgord médiéval. Fondée en 1281 par Philippe III le Hardi, la bastide royale domine le cours de la Dordogne depuis son promontoire. À partir de la place de la Halle, la cité s'est développée par îlots de maisons, profitant de la position naturelle du site. La construction des remparts débute en 1300, l'ouvrage défensif comportant trois imposantes portes. Celle des Tours, la plus majestueuse, affirmait l'autorité du roi, alors occupé à disputer la Guyenne et l'Agenais aux Anglais.

DOMME ET SON REMPART MÉDIÉVAL

Long de 1,2 km, le rempart qui ceinturait la bastide a conservé son tracé général. Certains pans ont été laissés à l'abandon après les conflits, ou détruits pour ouvrir la cité à la circulation automobile. On y a puisé des pierres pour d'autres constructions. Plus de 150 habitants se sont mobilisés en fondant en 1993 l'association de sauvegarde de la bastide de Domme et de ses remparts (ASBDR). En accord avec la mairie, ils mettent leur énergie au service de la bastide, pour nettoyer et dégager les remparts. Quand la mission est trop périlleuse, ces « débroussailleurs » financent des tranches de travaux pour repousser les lierres et figuiers qui déstabilisent la structure des murs. La Mission patrimoine arrive en renfort et fait appel à la générosité des citoyens pour soutenir la protection de cette enceinte.

RETOMBÉES ÉCONOMIQUES

La Mission patrimoine pour la sauvegarde du patrimoine en péril, portée par Stéphane Bern, est déployée par la Fondation du patrimoine avec le soutien du ministère de la Culture et FDJ. Elle est déjà engagée dans la restauration de 627 sites en France, dont 297 sont d'ores et déjà sauvés (travaux achevés pour 115 d'entre eux et en cours pour 182 sites). Elle met en avant le retour sur investissements que favorisent ces opérations : 1 euro de don entraîne 21 euros de retombées dans l'économie de proximité. « Le patrimoine est le garant d'un développement local durable participant au maintien et à la création d'emplois non délocalisables dans le secteur du bâtiment et du tourisme, ainsi qu'à la formation et à la transmission des savoir-faire. » Cette action aux côtés des collectivités, des associations locales et des artisans contribue à redonner vie aux territoires.

© D. R.

LOT-ET-GARONNE

LA SAS « BATEAUX POUR LA PLANÈTE » SUSCITE L'INTÉRÊT

Suite à ses rendez-vous avec la direction du transport fluvial au ministère des Transports et la direction parisienne de VNF, la SAS « Bateaux pour la planète » basée à Casseneuil reprend espoir. La direction des transports lui a exprimé son soutien au concept « coche solaire », bateau 100% autonome en énergie, qui n'exige aucune installation de bornes électriques. Par ailleurs, elle va réfléchir aux différents dispositifs dans le cadre du Plan climat qui peuvent soutenir le développement des flottes solaires sur le réseau des voies navigables en France. VNF a attribué à la SAS deux primes PAMI d'un montant de 19 900 euros par bateau pour deux unités destinées à la location fluviale en Occitanie. Ce sont les deux premières primes destinées aux bateaux de plaisance destinés à la location fluviale sans permis (bateaux nolisés) sur ce territoire. À présent, tout professionnel souhaitant investir dans un projet de coches solaires peut prétendre aux primes PAMI. D'autre part, une « fiche standard » est à l'étude et sera appliquée aux bateaux à propulsion électrique, c'est-à-dire que, sous peu, les coches solaires seront bénéficiaires de primes CEE (économie d'énergie). Ces primes vont pouvoir servir d'incitation vers les professionnels et les plaisanciers souhaitant adopter un type de propulsion propre sans émission de CO_2 pendant la navigation. Enfin, la SAS « Bateaux pour la planète » a pris la décision de lancer une souscription d'obligations vertes rémunérées avec pour objectif de finaliser le budget des projets flottes solaires en Occitanie et sur le Lot aval.

© D. R.

LOT-ET-GARONNE
OUVERTURE DE BRICO CASH

Brico Cash, l'enseigne de bricolage discount du Groupe Les Mousquetaires ouvrira fin septembre à Castelculier avec 25 salariés. Basé sur le principe de l'entrepôt, il se déploiera sur une surface de 2 300 m² intérieure et de 2 000 m² pour les articles de gros œuvre. 14 000 articles différents seront proposés pour un investissement marchandises de 2 millions d'euros. Brico Cash est une marque en pleine extension avec 47 magasins en France en fin d'année, 60 en 2022 et un objectif de 100 d'ici 2025.

© D. R.

DORDOGNE
INSCRIPTIONS POUR LE CAMPUS CONNECTÉ

Les futurs étudiants peuvent encore s'inscrire au Campus connecté, lieu d'études mettant à disposition des salles de cours connectées et équipées où l'on peut, à partir d'un ordinateur personnel ou mis à disposition sur place, suivre la formation à distance à laquelle on est inscrit auprès d'une université ou d'une école. Les Campus Connectés labellisés permettent d'étudier près de chez soi avec la même reconnaissance et la même qualité de diplômes que sur site universitaire. Celui de Périgueux, hébergé sur le Campus Périgord, est un espace facile d'accès, doté d'une bibliothèque universitaire et de locaux sportifs et de restauration. En plus des jeunes bacheliers, toute personne souhaitant reprendre ses études, les poursuivre ou se réorienter peut en bénéficier. Hors Parcoursup ou pour se réorienter, on peut s'inscrire directement auprès de l'établissement choisi **jusqu'au 15 octobre** puis, une fois l'inscription acceptée, compléter le formulaire d'inscription au Campus Connecté Périgueux via www.dordogne.fr rubrique « démarche en ligne ». Chaque demande sera examinée, dans la limite de 15 étudiants pour cette année scolaire universitaire.
Colin Demoures, tuteur du campus connecté, accompagne les recherches et démarches et encadrera ensuite les étudiants : 05 53 02 01 61. c.demoures@dordogne.fr

LOT-ET-GARONNE
ÂGES & VIE À CASTILLONNÉS

La colocation pour les personnes âgées dépendantes de Castillonnés a été inaugurée le 6 septembre dernier. Ce modèle initiée par Âges & Vie, promoteur, gestionnaire immobilier et prestataire de services à la personne, né en 2008 dans le Doubs et qui se développe partout en France, est une alternative à l'EPHAD, » une troisième voie entre le domicile classique et l'établissement ». À Castillonnés, Âges & Vie a financé et construit deux maisons d'environ 380 m² louées meublées à 16 personnes âgées. Six emplois pérennes et non délocalisables seront créés.

© D. R.

© D. R.

DORDOGNE
LA GRANDE TRAVERSÉE, REGARD SUR LE PAYSAGE PÉRIURBAIN

Depuis 2016, l'association Echelle 1 s'est donnée pour mission d'interroger le cadre de vie dans l'agglomération de Périgueux. L'Agora, Pôle national du Cirque de Boulazac, a rejoint l'aventure en 2019 avec l'accueil en résidence de Kristof Guez : ses observations photographiques, qui mettent en scène l'évolution des paysages, conduisent à plusieurs événements destinés à faire redécouvrir ce territoire, à l'occasion des journées européennes du patrimoine.
Vendredi 17 septembre, un rendez-vous périurbain est fixé au Cube, à Boulazac (plaine de Lamoura) avec la conférence d'Olivier Razemon (17 h) : l'auteur de *Comment la France a tué ses villes* interviendra sur la façon dont notre pays peut les sauver… Cette réflexion sur la dévitalisation moyen-urbaine et le glissement périphérique sera suivie du vernissage de l'exposition de Kristof Guez, « Le Grand Observatoire » et des projections des films *Le Grand Observatoire* d'Antoine Boutet et *Décentré* de Xavier Champagnac. De quoi faire un plein de données pour contextualiser la Grande traversée proposée le lendemain, randonnée urbaine sur la voie verte entre Marsac-sur-l'Isle et Boulazac-Isle-Manoire, d'ouest en est de l'agglomération : « Puisque les idées viennent en marchant », sourient les organisateurs de cette immersion, ils convient des habitants, artistes, élus, paysagistes et architectes à partager cette découverte de plusieurs formes de patrimoine (connu, méconnu ou ignoré) pour une véritable expérience collective du paysage. L'observation du paysage se fera au travers des prismes du bâti, de l'activité humaine, de la nature.
• Plusieurs possibilités de parcours en version courte ou intégrale : détails sur www.echelle1.org et www.agora-boulazac.fr

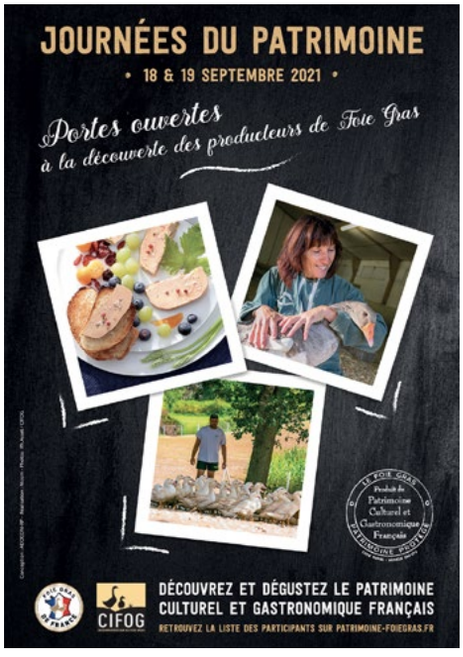

© D.R.

FOIE GRAS
JOURNÉES DU PATRIMOINE GOURMANDES

À l'occasion des Journées du patrimoine, les 18 et 19 septembre, les professionnels du foie gras réunis au sein de l'interprofession Cifog organisent, pour la deuxième année consécutive, des journées portes ouvertes chez une trentaine de producteurs néo-aquitains. Dans les Landes, la ferme de Maouhum à Castelnau-Tursan, la ferme Troussin d'Aline, Éric et Cyril Sarrade à Aire-sur-l'Adour, la ferme de Gourbeigt à Pouillon, la Tradition landaise à Bélus, la Ferme de Brougnon à Caupenne, ou Clément Laborde qui a repris l'exploitation familiale à Montaut inviteront à découvrir les réalités de la filière, ses modes d'élevage et de production.

patrimoine-foiegras.fr

COMMUNICATION
EN PISTE POUR LES TROPHÉES 2021

Les agences de communication et les annonceurs de Nouvelle-Aquitaine et d'Occitanie ont jusqu'au 20 septembre pour faire valoir leurs campagnes élaborées au cours des 24 derniers mois, en concourant aux Trophées de la com, décernés par un jury de 10 professionnels. Plus de 150 candidatures sont attendues pour ces prix interrégionaux dans les domaines de la communication et du marketing, organisés chaque année par les deux associations du secteur en Nouvelle-Aquitaine (Apacom) et en Occitanie (le Club de la com). L'opportunité de se distinguer dans l'une des catégories : audiovisuel/audio/podcast ; branding/identité de marque/édition ; communication extérieure/insertion presse ; communication interne ; digital/innovation ; événementiel/relations publiques ; communication globale ou le coup de cœur du public. Le prix espoir donnera cette année la parole aux professionnels de demain en permettant aux écoles et universités de valoriser les travaux de leurs étudiants. Verdict : le 17 novembre à Bordeaux.

tropheesdelacom.so

DORDOGNE
SUCCÈS DU CHÈQUE NUMÉRIQUE

Le dispositif d'aide exceptionnelle à la numérisation pour les entreprises mis en œuvre dans le cadre de France Relance a pris fin le 31 juillet. En Dordogne, ce chèque France Numérique a bénéficié à plus de 743 très petites entreprises de moins de 11 salariés, soit près de 38 000 euros alloués pour investir sur des solutions numériques.

Cette aide, présentée sous la forme d'un chèque d'un montant forfaitaire de 500 euros, était destinée à couvrir tout ou partie des frais de l'entreprise pour soutenir sa démarche de numérisation. Les TPE périgourdines ont saisi cette opportunité pour mieux intégrer le numérique dans leur compétitivité et leur développement.

© D.R.

DORDOGNE
LA FEUILLERAIE S'ENRICHIT DE NOUVELLES ENSEIGNES

Alors que les galeries commerciales ont été malmenées par la crise sanitaire, et celle-ci était l'une des rares concernées en Dordogne, La Feuilleraie (Trélissac) annonce l'ouverture de quatre nouvelles boutiques pour cette rentrée, s'ajoutant à la cinquantaine de boutiques déjà présentes. La première boutique physique Free de Dordogne ouvrira ses portes le 24 septembre, soit une offre de trois opérateurs sur le même site, avec Bouygues et Orange déjà installés. Calzedonia va s'implanter dans les prochains jours : cette marque de collants, chaussettes, maillots et leggings italienne dispose de 2 000 boutiques dans le monde. L'enseigne de vêtements hommes Serge Blanco est également prête à ouvrir. Et cet été a vu l'installation de la 16e boutique de l'enseigne de chaussures Trois par 3.

DORDOGNE
RSE, UNE RÉFLEXION À PARTAGER

La Maison de l'emploi et la Mission locale du Grand Périgueux organisent une soirée entreprise sur le thème de la Responsabilité sociétale des entreprises, particulièrement ciblée sur l'insertion professionnelle, jeudi 23 septembre à 18 h 30 au Saint-Jacques (avenue Pompidou), à Périgueux.
Réservation : 05 53 06 68 20

© D.R.

DORDOGNE
AFPA, POUR UNE JOURNÉE… ET AU-DELÀ

Le centre Afpa de Périgueux participe aux portes ouvertes proposées par 16 sites de Nouvelle-Aquitaine pour la deuxième fois de l'année (lire aussi LVE 2468). Les centres de formation accueilleront les visiteurs pour la découverte de nombreux métiers et orientation vers les offres de formation disponibles dans des secteurs qui recrutent. En quête de qualification, d'un nouveau projet professionnel, d'un contrat en alternance ? C'est l'opportunité de rencontrer des stagiaires et des formateurs, d'obtenir des informations pratiques pour bénéficier d'une bonne piste d'avenir : près de 70 % des stagiaires trouvent un emploi, six mois après la fin de leur formation. Le plan de relance de l'économie investit massivement dans la formation aux métiers et filières de demain, transition écologique, numérique, soins et santé notamment.
Au-delà, il est toujours possible de contacter l'Afpa pour découvrir une richesse d'offre à l'année. Pour des qualifications et montées en compétence : formations diplômante, perfectionnement, validation des compétences, bilan de compétences, accès aux outils d'aide à la recherche d'emploi, construction de CV, montage financier… Pour changer de métier : l'Afpa accompagne les salariés et demandeurs d'emploi dans leur projet de reconversion. Pour une alternance : des offres de formation et de nombreux postes à pourvoir en contrat de professionnalisation ou d'apprentissage pour les jeunes notamment (25 % de l'effectif de l'Afpa).
L'organisme s'engage aussi auprès des entreprises pour les accompagner dans l'embauche d'apprentis et les informer sur les nouveaux dispositifs de financement. Enfin, pour le compte personnel de formation, les équipes conseil sont mobilisées pour aider les particuliers à activer leur compte et les accompagner dans leur recherche.

ENVIRONNEMENT
48 H NATURE# 4

Devenir botaniste, garde nature ou encore ornithologue le temps d'un week-end ? C'est possible… Les 2 et 3 octobre prochains, la Région Nouvelle-Aquitaine organise en collaboration avec les gestionnaires de sites naturels et les acteurs locaux du territoire (conservatoires d'espaces naturels, réserves naturelles régionales…), la quatrième édition des « 48 heures nature ». L'événement rassemble chaque année les Néo-Aquitains souhaitant découvrir et préserver la faune et la flore régionales. Au menu sur les 12 départements du territoire : jeux de piste, balades contées, expositions, sorties nocturnes, chantiers participatifs, nettoyages de plage…

Déjà annoncés dans les Landes : sensibilisation à la botanique au marais d'Orx (du 1er au 3 octobre), découverte des oiseaux d'eau de Cout de Mountagne à Léon (2 octobre à 9 h 30), contes et légendes du courant d'Huchet à Moliets-et-Maâ (2 octobre à 14 h 30), chantier d'arrachage d'herbe de la pampa pour maintenir la zone humide des carrières de Tercis-les-Bains (2 octobre à 14 h)…
https://openagenda.com/48h-nature

© D.R.

TOURISME
LE CAMPING CAR RENFORCE SES POSITIONS

Au cours de cette nouvelle saison estivale marquée par la crise sanitaire, le camping-car qui représente 27 millions de nuitées par an, soit 35 % du marché de l'hôtellerie de plein air, renforce encore ses positions. Selon les données de fréquentation de ses 280 aires de services ou d'étape en France, le réseau Camping car Park enregistre ainsi une hausse de fréquentation de 45 % entre le 1er juillet et le 15 août avec 455 000 nuitées. Et la Nouvelle-Aquitaine se place au sommet du podium des régions, devant l'Occitanie et les Pays de la Loire. Selon ces premières tendances, si les aires du littoral habituellement privilégiées en été ont maintenu un taux de fréquentation important, les aires plus rurales ont enregistré des hausses record, avec un désir d'itinérance plus marqué. La situation sanitaire semble en effet avoir accentué ce besoin d'évasion avec des déplacements plus nombreux et 12 destinations visitées en moyenne sur 15 jours de vacances contre 10 destinations au cours de l'été 2020.
Sans surprise, les camping-caristes étrangers sont moins venus en France cet été préférant, comme les Français, le tourisme national. Sur la période, les étrangers ont représenté 20 % des nuitées contre 33 % en 2020 et 42 % en 2019 sur la même période. Dans le top 3 des nationalités étrangères qui ont plébiscité l'Hexagone : les Allemands (29 %) devancent les Belges (20 %) et les Hollandais (19 %). Les plus fortes évolutions concernent la hausse des touristes allemands (+47 %) et à la baisse des visiteurs anglais (-45 %) et espagnols (-23 %).

© Shutterstock - Andrey Armyagov

Toute reproduction même partielle des avis, annonces et insertions publiées sous cette rubrique, est formellement interdite, sous quelque forme que ce soit, sous peine de poursuites judiciaires.

SAFER NOUVELLE AQUITAINE
Publication effectuée en application des articles L 141-1, L 141-2, L141-3 et 142-3 du Code Rural et de la Pêche maritime

La Safer Nouvelle-Aquitaine se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

XA 47 21 0116 01
Hangar et maison à rénover avec 9 ha de terres.
Commune de RAZIMET(47) : 9 ha 95 a 27 ca
'De moncassin' : B- 684 - 'Gontauds' : B- 562 - 'La daune' : B- 679- 680- 681- 682- 683- 685- 686 - 'Las campagnes' : B-691- 692- 693- 694- 695- 696- 697- 698- 699- 718- 719- 720- 1098- 1099- 1102- 1104- 1106. Libre. Aucun bâtiment

XA 47 21 0126 01
Propriété agricole bâtie comprenant deux hangars agricoles, vergers, terres, tunnels pour maraîchage, matériel divers et local commercial.
Commune de MEILHAN-SUR-GARONNE(47) : 26 ha 40 a 70 ca
'Au raay' : YL- 26- 28- 96(A)- 96(Z)- 96(B)[F1]- 96(B)[F2] - 'Caussade' : ZN- 21- 22(B)- 22(A)[F1]- 22(A)[F2] - 'Les saumars' : ZO- 11[F1]- 11[F2]- 16. Libre. Bâtiments d'exploitation

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit ou par voie dématérialisée sur le site http://www.saferna.fr/ au plus tard le **29/09/2021**, en précisant leurs coordonnées téléphoniques, au bureau de la Safer Nouvelle-Aquitaine, 271, Rue de Péchabout, 47008 AGEN, Tel : 05 53 95 19 19, où des compléments d'information peuvent être obtenus.

L2100089

Domaine de Pelus
11 rue Archimède
33692 Mérignac Cedex
05 56 42 43 44
Kpmg.fr

GW SOLUTION
Société par actions simplifiée au capital de 2 000 euros Siège social : 66 avenue Paul Doumer, 24100 BERGERAC

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 09/09/21, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : GW SOLUTION

Forme sociale : SAS

Au capital de : 2000 €.

Siège social : 66 avenue Paul Doumer, 24100 BERGERAC.

Objet :

- la commercialisation de piscines, de spa, saunas, hammam et accessoires de bien-être, de bassins et fontaines, de mécanismes de récupération d'eau, de systèmes d'arrosage (intégrés ou non) pour particuliers et professionnels, de produits et solutions de traitement de l'eau, d'automatismes de portail, de chauffages d'appoint et de brumisateurs pour l'extérieur, de solutions d'éclairage et de sonorisation pour l'extérieur, de barbecues, planchas et articles liés à la cuisine extérieure ;

- la commercialisation de tout type d'accessoires relatifs au fonctionnement, à la sécurisation, à l'entretien ou à la réparation des produits ci-avant énoncés ;

- Le conseil à l'achat, l'installation, la rénovation, le service après-vente et le dépannage de tous produits, matériels et accessoires commercialisés par la société

Président : Monsieur Guillaume LEGENDRE, demeurant 66 avenue Paul Doumer, 24100 BERGERAC

Directeur général : Monsieur Wilfried Mc MULLIN, demeurant 7 route Pierre Pinson 24100 BERGERAC

Clause d'agrément : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des actionnaires.

Clause d'admission : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BERGERAC.

Pour avis
21VE03898

---

42 Grand Rue
24100 BERGERAC
05.53.23.51.10

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 31 août 2021, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : **COUD'SOLEIL**

FORME : Société par actions simplifiée

CAPITAL : 1 000 euros

SIÈGE : 205, Route de Saint Aubin 24560 CONNE DE LABARDE

OBJET : L'acquisition et l'exploitation d'installation photovoltaïques

DURÉE : 99 années

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE :

Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGRÉMENT :

Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés statuant selon les règles définies à l'article 28 "Règles d'adoption des décisions collectives" des statuts avec prise en compte des voix du cédant.

PRÉSIDENT :

Madame Mélanie COUDERC née LAVAL Demeurant 205, Route de Saint Aubin 24560 CONNE DE LABARDE,

IMMATRICULATION : au RCS de Bergerac.

Pour avis,
21VE03940

SOCIÉTÉ D'AVOCATS ETIC
Agen : 05 53 480 800
Bordeaux : 05 33 891 790
Pau : 05 59 82 82 83
Biarritz : 05 59 41 94 33
contact@avocats-etic.com

JAG24
Société par actions simplifiée au capital de 1.000 euros Siège social : 2 Rue Jean Jaurès 24200 SARLAT LA CANEDA

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée sous forme électronique en date du 6 septembre 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : JAG24

Siège : 2 Rue Jean Jaurès 24200 SARLAT LA CANEDA

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 1.000 euros

Objet : L'achat et la vente au détail de tous produits de bien être CBD (Canna-BiDdiol), d'épicerie, d'herboristerie, de tisanes et d'huiles, d'accessoires, d'objets de décoration et de produits dérivés, ainsi que de tout autre produit en lien direct avec le secteur du CBD.

Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à :

- la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ;

- la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ;

- la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ;

- toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Thomas, Alexandre DUPA-MAURY

Né le 3 juin 1991 à GOURDON (46300)

De nationalité française

Demeurant au 5 impasse du Cèdre 24370 CALVIAC-EN-PERIGORD

Directrice Générale : Madame Manon, Marine LESCURE

Née le 22 janvier 1990 à VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE (12200)

De nationalité française

Demeurant au 5 impasse du Cèdre 24370 CALVIAC-EN-PERIGORD

Immatriculation : La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BERGERAC.

POUR AVIS

Le Président

Monsieur Thomas DUPA-MAURY
21VE03855

Par acte SSP du 08/09/2021, il a été constitué une SCI dénommée :

LA JAUMARIE

Siège social : Les Martres, 24380 SAINT-MAIME-DE-PÉREYROL

Capital : 100€

Objet : Location de terrains et d'autres biens immobiliers

Gérance : M. François BRACHET, Les Martres, 24380 SAINT-MAIME-DE-PÉREYROL, Mme Arielle LARONZE, 32 bis Boulevard du Puyrousseau, 24000 PÉRIGUEUX

Cessions de parts sociales : Les parts sociales sont librement cessibles au profit d'un Associé. Toute cession à un tiers de la société est soumise au préalable à agrément de la collectivité des Associés réunis en Assemblée Générale.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de PÉRIGUEUX
21VE03883

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à MOULEYDIER du 03/09/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : **SARL MIOT**

Siège social : 1, Rue Albert Claveille, 24520 MOULEYDIER

Objet social : Boucherie, Charcuterie, traiteur, fabrication et vente de plats cuisinés à emporter, conserves, négoce de produits régionaux

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 5 000 euros

Gérance : Monsieur Raël MIOT, demeurant MOULEYDIER (24520), 1, Rue Albert Claveille, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BERGERAC.

Pour avis

La Gérance
21VE03909

IRIS
Société Civile Immobilière au capital de 143.300 euros Siège social : Rue Jean Martheilhe, 24100 BERGERAC RCS BERGERAC 438 742 447

Aux termes de l'AGE du 23/06/2021, il a été décidé de transférer le siège social :

Article 4, ancienne mention : Rue Jean Martheilhe - 24100 BERGERAC

Article 4, nouvelle mention : 2 Rue Georges Martin – 24100 BERGERAC

Les statuts ont été modifiés en conséquence. Le dépôt légal sera effectué auprès du TC de BERGERAC où la société est immatriculée.

Pour avis, la gérance.
21VE03915

SANDRAPRI. SCI au capital de 2.000 €. Siège social : 144 rue Martre, 92110 CLICHY. 851 668 129 RCS de NANTERRE. Le 23/8/2021, l'AGE a décidé de transférer le siège social au Domaine de Fardoux, La Monnerie, 24450 LA-CO-QUILLE. Gérant : M. Aziz JAAFARI, 90 rue Baudin, 92300 LEVALLOIS-PERRET. Radiation au RCS de NANTERRE et ré immatriculation au RCS de PERIGUEUX.
21VE03739

LE SAINT PARDOUX. SNC au capital de 10000 €. Siège social : 35 grande rue de la barre 24470 SAINT-PARDOUX-LA-RIVIÈRE. RCS PÉRIGUEUX 829053826. Aux termes d'un ASSP en date du 06/06/2021 fait à SAINT PARDOUX LA RIVIERE, Mme BOGET CHRISTINE a cédé à FERNANDEZ MATHIEU, 1, rue alfredo raynaud 24470 SAINT-PARDOUX-LA-RIVIÈRE 1 part sociale et à Mme JODRY MELISSA 1 RUE ALFREDO 24470 SAINT-PARDOUX-LA-RIVIÈRE, 1 part sociale. Les statuts ont été modifiés en conséquence.
21VE03841

SARL LAGARDE FABIEN
Société À Responsabilité Limitée au capital de 10 000,00 €
Siège social : Le Bois du Guay
24450 Saint-Priest-Les-Fougères
531 770 600 RCS PERIGUEUX

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes d'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 30 juin 2021, il résulte que l'associé unique a décidé la transformation de la société en société par actions simplifiée, sans création d'un être moral nouveau. Cette transformation a entraîné la modification des anciennes mentions devenues caduques qui sont remplacées par celles-ci-après : FORME : société par actions simplifiée ; ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout actionnaire a le droit d'assister aux assemblées, sur justification de son identité et de l'inscription de ses actions dans les comptes de la société. Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions ; AGRÉMENT : Agrément des cessions d'actions à des tiers par les actionnaires NOUVEAUX ORGANES DE DIRECTION : Président : Mr LAGARDE Fabien, demeurant Le Bois du GUAY, 24450 Saint Priest les Fougères. Les autres caractéristiques sociales demeurent inchangées. Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de PERIGUEUX. Pour avis, le représentant légal.
21VE03848

FAUVEL FORMATION. SAS au capital de 421 040 €. Zone Industrielle Rue Jean Brun 24100 BERGERAC. 390 848 547 R.C.S BERGERAC. Le 29/06/2021, l'associé unique a décidé, conformément à l'article L225-248 du Code de commerce, de poursuivre l'activité de la société malgré les pertes.
21VE03857

SOCIETE CIVILE DE REBOISEMENT LA LEOTARDIE - Société civile au capital de 72.000 euros - Siège social : SAINT-GEORGES-DE-MONTCLARD (24140) - La Léotardie - 391.955.473 RCS BERGERAC. L'AGE du 15/07/2021 a pris acte du décès de Mme Marie MOORKENS, épouse LOOS, cogérante, intervenu le 14/04/20215 et décidé de ne pas pourvoir à son remplacement. Pour avis : la gérance.
21VE03864

HOBEAN
SARL au capital de 1 067 240 €
Siège social : 22 Avenue Paul Painlevé
24100 BERGERAC
517 961 561 RCS BERGERAC

TRANSFERT DE SIÈGE

Aux termes d'une décision en date du 24/08/2021, l'associé unique a décidé de transférer le siège social au **3 Chemin de la Cale 24680 LAMONZIE SAINT MARTIN** à compter du 24/08/2021.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention en sera faite au RCS de BERGERAC.
21VE03869

SOCIETE BERGERACOISE D'EXPERIMENTATIONS PROSPECTIVES
S.B.E.P
EURL au capital de 100 000 €
Siège social : 22 Avenue Paul Painlevé
24100 BERGERAC
849 594 593 RCS BERGERAC

TRANSFERT DE SIÈGE

Aux termes d'une décision en date du 25/08/2021, l'associé unique a décidé de transférer le siège social au **3 Chemin de la Cale 24680 LAMONZIE SAINT MARTIN** à compter du 25/08/2021.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention en sera faite au RCS de BERGERAC.
21VE03870

L'ATELIER DU PERIGORD
SARL au capital de 5 000€
Gaillard
24700 MENESPLET
501845143 RCS PERIGUEUX

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire du 4 août 2021, il a été décidé de la cession de la totalité des parts sociales détenues dans la société, soit 49 parts, par M. Jean-Jacques CLUZEAU, demeurant Gaillard 24700 MENESPLET, à Monsieur Jérôme CLUZEAU demeurant 2 rue de Coly 24700 MENESPLET.

Les articles 6 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera faite au RCS de PERIGUEUX
21VE03878

LE SAINT PARDOUX. SNC au capital de 10000 €. Siège social : 35 grande rue de la barre 24470 SAINT-PARDOUX-LA-RIVIÈRE. RCS PÉRIGUEUX 829053826. Aux termes d'un ASSP en date du 06/06/2021 fait à SAINT PARDOUX LA RIVIERE, Mme BOGET CHRISTINE a cédé à FERNANDEZ MATHIEU, 1, rue alfredo raynaud 24470 SAINT-PARDOUX-LA-RIVIÈRE 1 part sociale et à Mme JODRY MELISSA 1 RUE ALFREDO 24470 SAINT-PARDOUX-LA-RIVIÈRE, 1 part sociale. Les statuts ont été modifiés en conséquence.
21VE03882

LA JAUBERTIE
Société à responsabilité limitée
Au capital de 7 500 euros
Siège social : Domaine de la Jaubertie
24560 COLOMBIER
377 935 374 RCS Bergerac

AUGMENTATION DE CAPITAL

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Bergerac du 30/06/2021 et des décisions de l'AGE du même jour, il a été fait apport de biens en nature à la société, évalués à 550 000 euros moyennant attribution de 110 000 actions nouvelles de 5 € nominal chacune.

Par suite, le capital a été porté de 7 500 € à 557 500 € et l'article 6 des statuts a été modifié en conséquence.

RCS Bergerac, pour avis.
21VE03879

SCI ALMIYO
Société civile immobilière au capital de 1.000 €
Siège : 60 Rue Neuve d'Argenson 24100 BERGERAC
519384903 RCS de BERGERAC

Par décision de l'AGE du 19/08/2021, il a été décidé de transférer le siège social au 45 Bis Rue BOURBARRAUD 24100 BERGERAC. Mention au RCS de BERGERAC.
21VE03889

SOCIETE « QUINOA »
S.A.R.L.
Au capital de 15 244,90 €
SIEGE SOCIAL : Lavergne 33350 PUJOLS SUR DORDOGNE
R.C.S LIBOURNE B 404 353 690

L'AGE du 1er août 2021 a décidé le transfert du siège social du lieudit LAVERGNE – 33350 PUJOLS SUR DORDOGNE à CLAUD POUCHOUX - 24120 COLY-St AMAND et la modification corrélative de l'article 4 des statuts, à compter du 1er août 2021.

Monsieur François NOTTER, Gérant, demeurant à CLAUD POUCHOUX – 24120 COLY-St AMAND

Mention sera faite au RCS : PERIGUEUX

Pour avis, le Gérant
21VE03891

LES AILES RÉUNIES. Société Civile Immobilière au capital de 1 000 €. Siège Social : 191 impasse Timbal ZAC du Château d'Eau 31340 VACQUIERS. RCS TOULOUSE 528 536 782. AVIS DE MODIFICATION. En date du 30 Juin 2021, la collectivité des associés a décidé de transférer le siège social et l'établissement principal de la Société du 191 Impasse Timbal - ZAC du Château d'Eau - 31340 VACQUIERS à Les Brugues-Ouest - 24540 VERGT DE BIRON, à compter du 30 Juin 2021. Objet Social : Acquisition, propriété, construction, reconstruction, location, administration de tous immeubles bâtis ou non bâtis. Durée : Expire le 24/11/2109. Gérant : M Alexandre DUCASSE, demeurant Les Brugues-Ouest - 24540 VERGT DE BIRON. Radiation au RCS de TOULOUSE et Ré-immatriculation au RCS de BERGERAC
21VE03908

SELARL Jean-François VIGNES – Franck TARDY
Notaire associés
152, rue de la République
33220 SAINTE FOY LA GRANDE

SCI RACINES
Capital 1.000,00€
Siège social à LA FORCE (24130) 42 rue du Chadeau
SIREN 812791259 RCS BERGERAC

CHANGEMENT DE GÉRANT ET SIÈGE SOCIAL

Aux termes d'un acte reçu par Maître Jean-François VIGNES Notaire à STE FOY LA GRANDE (33220) 152, rue de la République, le 25 février 2021 enregistré à SDE BORDEAUX, le 5 mars 2021, Dossier 2021-9442, référence 2021N1174, contenant cession de parts et suite à une délibération de la SCI RACINES, il a été décidé la modification des statuts, savoir :

. démission du gérant Mr Brahim BATI et nomination de Mr Samir MEHTAL en qualité de nouveau gérant, à compter du 25 février 2021,

. transfert du siège social à PORT SAINTE FOY ET PONCHAPT (33220) 17B avenue de Bordeaux.

Seront modifiés les articles 3 et 18 des statuts.

Mention sera faite au RCS de BERGERAC

Pour avis
21VE03892

SUNCITY
Société civile au capital de 100 euros
Siège social : 14 Lieudit La Plaine, 24260 LE BUGUE
RCS : BERGERAC 501 935 167

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 7 mai 2021 il résulte:

A compter de ce jour, Madame CATTOIRE Sophie demeurant à la Ferrassie 24260 SAVIGNAC DE MIREMONT a démissionné de son mandat de co-gérante sans être remplacée. Son nom sera sorti des statuts et l'article 17 sera modifié en conséquence.

Suite à la cession de parts sociales du 7 mai 2021 et afin de mettre à jour les statuts Les articles N° 6 et 7 ont été modifiés en conséquence : Capital social fixé à la somme de CENT EUROS (100 euros) et divisé en 100 parts de UN (1) euro chacune, numérotées de 1 à 100, attribuées aux associés en proportion de leurs droits. Mention sera faite au RCS : BERGERAC. Pour avis
21VE03913

WÏINIK-WAPAS. Société par actions simplifiée au capital de 500 €. Siège social : 191 Impasse Timbal - 31340 VACQUIERS. R.C.S. TOULOUSE 877 858 886. AVIS DE MODIFICATION. En date du 30 Juin 2021, l'associé unique a décidé de transférer le siège social et l'établissement principal de la Société du 191 Impasse Timbal - 31340 VACQUIERS à Les Brugues-Ouest - 24540 VERGT DE BIRON, à compter du 30 Juin 2021. Objet Social : L'Aide à la gestion et au développement des entreprises en mettant à leur service des connaissances dans leurs domaines d'activités économique, son savoir faire en matière de restructuration et d'organisation des taches et ses compétences dans les différents domaines. La formation professionnelle. Durée : Expire le 09/10/2118. Président : M Alexandre DUCASSE, demeurant Les Brugues-Ouest - 24540 VERGT DE BIRON. Radiation au RCS de TOULOUSE et Ré-immatriculation au RCS de BERGERAC
21VE03902

S.C.I. LE HAY

Siège : 56 avenue Gustave Dron 59200 TOURCOING
Capital Social : 76 224 Euros
RCS de LILLE 400 263 174

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Forme Juridique : Société Civile

Durée de la société : 99 ans jusqu'au : 08/03/2094

Objet de la Société : Acquisition, gestion, exploitation par bail ou autrement de tous immeubles

Suivant le procès-verbal du 07 septembre 2021, il a été décidé du :

- Transfert du siège social du : 56 avenue Gustave Dron 59200 TOURCOING à - RIVIERE au 58 passage des Lilas, Blanchardière 24530 QUINSAC à compter du même jour

Les modifications seront publiées au registre du commerce et des sociétés de PÉRIGUEUX.

Pour avis

Le Notaire
21VE03903

QUINCAILLERIE SARLADAISE

SARL au capital de 40 000 €
Siège social : 6 Avenue Aristide Briand
24200 SARLAT LA CANEDA
RCS BERGERAC 330 630 377

DÉMISSION DE CO-GÉRANT

Aux termes d'un acte authentique du 30/01/2021, M. Hervé CABANEL, Co GÉRANT, a démissionné de ses fonctions de co-gérant à compter du même jour. M. Martin CABANEL demeure seul gérant.

Mention sera faite au RCS de BERGERAC.

Pour avis
21VE03893

STIC (SOCIETE TOCQUEVILLE IMMOBILIERE ET COMMERCIALE). SARL au capital de 11.738€ €. Siège social : 23-25 rue Chanzy 92600 ASNIERES-SUR-SEINE. RCS NANTERRE ASNIERES.

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 24/04/2021, il a été décidé de transférer le siège social au Badaillac 305 route de Badaillac 24340 MONSEC à compter du 24/04/2021. Gérance : M Pène Hervé demeurant 305 route de Badaillac 24340 MONSEC. Radiation au RCS de NANTERRE et immatriculation au RCS de PÉRIGUEUX.

21VE03931

FIDUCIAL SOFIRAL

SH 64

Société à responsabilité limitée
au capital de 75 000 euros
Siège social : 14 rue des Mésanges, Bâtiment Halle Darla, Lotissement n°47
64200 BIARRITZ
798 799 565 RCS BAYONNE

Aux termes d'une délibération en date du 10/09/2021, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 14 rue des Mésanges, Bâtiment Halle Darla, Lotissement n°47, 64200 BIARRITZ au 7 rue Gustave Eiffel, 24100 BERGERAC, à compter rétroactivement du 01/06/2021 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Gérance : Mr Jean-Mickaël VITRAC, demeurant 100 Avenue Aristide Briand, 24100 BERGERAC, Mr Julien PAVIA, 143 Cours du Médoc, Résidence Square du Médoc, Bât C, apt 57, 33300 BORDEAUX,

La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BAYONNE sous le numéro 798 799 565 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de BERGERAC.

Pour avis, la Gérance
21VE03934

CST

SCI au capital de 1 400 Euros
Siège social : Les graves
24110 MONTREM
RCS PERIGUEUX 483 954 954

L'AGE du 30/06/2021 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 30/06/2020, nommé en qualité de liquidateur Mme Josette GADEAU demeurant Les Graves 24110 MONTREM, et fixé le siège de liquidation au siège social.

Modification au RCS de Périgueux

Le Liquidateur
21VE03904

COMBUSTIBLES MENESPLESIENS

Société à responsabilité limitée en liquidation
au capital de 90 000 euros
Siège social : Zone d' Activités de la Croix de Pierre
24700 MENESPLET
Siège de liquidation : 2 Rue Alfred Musset
24700 MENESPLET
420.089. 732 RCS PERIGUEUX

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 1er septembre 2021 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Patrick GUIGNE, demeurant 2 Rue Alfred Musset - 24700 MOULIN NEUF, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 2 Rue Alfred Musset - 24700 MENESPLET. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de PERIGUEUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur
21VE03885

---

bacchi guerin
EXPERTISE COMPTABLE

EPICETOU

SAS en liquidation au capital de 8 000 EUROS
Siège social : 29 PLACE GAMBETTA
24500 EYMET (DORDOGNE)
824 338 867 RCS Bergerac

D'un procès-verbal du comité de direction du 30 décembre 1899, il résulte que :

- L'assemblée générale des associés du 4 juin 2021, après avoir entendu le rapport de Marie Christine FOURNIER liquidatrice, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus à la liquidatrice et l'a déchargée de son mandat, et a constaté la clôture des opérations de liquidation.

- Les comptes de liquidation seront déposés au RCS de Bergerac.

Pour avis, la liquidatrice
21VE03886

KL EXPERTISES

Société par actions simplifiée
au capital de 500 €
Siège : 15 Route de Baillou
24430 COURSAC
889639316 RCS de PERIGUEUX

Par décision de l'AGE du 07/09/2021, il a été décidé d'approuver les comptes de liquidation, donné au liquidateur Mme LAGARDE Karine 15 Route de Baillou 24430 COURSAC, quitus de sa gestion et décharge de son mandat et constaté la clôture de liquidation au 07/09/2021. Radiation au RCS de PERIGUEUX.

21VE03888

FIDAL

Société d'Avocats
76 Route de Lyon
24750 Boulazac Isle Manoire

DISSOLUTION ANTICIPEE DE LA SOCIETE

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 2 septembre 2021 de la société **STARWAY TO HEAVEN**, société civile au capital de 1.000 euros, en cours de liquidation amiable, dont le siège social est 3, rue Henri Saumande, 24800 THIVIERS, 512 813 270 RCS PERIGUEUX, il résulte que :

Les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 2 septembre et sa mise en liquidation.

L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur, Monsieur Jean VIGIER demeurant 3, rue Henri Saumande, 24800 THIVIERS, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé au 3, rue Henri Saumande, 24800 THIVIERS, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de PERIGUEUX.

Mention sera faite au RCS de PERIGUEUX.

Pour avis
21VE03901

DÉNOMINATION SOCIALE : CST

Forme : SCI en liquidation
Siège social : Les graves 24110 MONTREM
Capital social : 1 400 euros
Numéro RCS PERIGUEUX 483 954 954

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

Par décision en date du 31/08/2021, l'Assemblée générale a :

– approuvé les comptes définitifs de la liquidation,

– donné quitus au Liquidateur, Mme Josette GADEAU demeurant Les Graves 24110 MONTREM, pour sa gestion et le décharge de son mandat,

– prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du jour de ladite Assemblée.

Radiation au RCS de PERIGUEUX.

Pour avis et mention.
21VE03906

LA VIE ÉCONOMIQUE
DU SUD-OUEST HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS ÉCONOMIQUES

ABONNEMENT

1 AN D'ABONNEMENT 34 € TTC SOIT 52 NUMÉROS

NOM _____
PRÉNOM _____
ENTREPRISE _____
ADRESSE _____
EMAIL _____
TEL _____

Adresse de livraison si différente de l'adresse de facturation à compléter et à retourner, accompagné de votre règlement à l'ordre de la VIE ÉCONOMIQUE
108 rue Fondaudège CS 71900 - 33081 BORDEAUX Cedex

CONTACT : CATHERINE DEPETRIS
ABONNEMENT@ECHOS-JUDICIAIRES.COM / 05 57 14 07 55

AVIS DISSOLUTION ANTICIPÉE

REDOUANE IMMOBILIER

Société civile immobilière

en liquidation

Au capital de 95 000 euros

Siège social : Lieu-dit Le Vignalou

24370 CALVIAC-EN-PERIGORD

811 343 789 RCS BERGERAC

L'A.G.E réunie le 31 août 2021 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 août 2021 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Mme Colette REDOUANE, demeurant 10 Rue Basse 60149 SAINT CREPIN IBOUVILLERS, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé Lieu-dit Le Vignalou 24370 CALVIAC-EN-PERIGORD. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BERGERAC, en annexe au RCS. Pour avis Le Liquidateur

21VE03920

CESSION DE FONDS CORRECTIF

En complément de l'annonce légale parue le 08 septembre 2021 relative à la cession de fonds de commerce de la société **L'ATELIER BASH**, il convient de préciser que l'acquéreur est Monsieur Francis BENARD, agissant en sa qualité de Dirigeant de la Société FLCI, société fondatrice de la SAS NOUVELLE L'ATELIER BASH, Société par Actions Simplifiée en formation, en cours d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de PERIGUEUX, dont le siège est situé à NEUVIC (24190), 31 route du Grand Mur. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours suivant la dernière des publications légales, au siège du fonds vendu.

21VE03899

Suivant acte SSP en date du 31/08/2021, il a été décidé de résilier la location-gérance du fonds de commerce de Au Gré du Vent : Débits de boissons-Restauration, sis et exploité 15 rue Voltaire, 24000 PÉRIGUEUX, consentie depuis le 01/07/2020 par la société **M. RÉGIS GARNIER** Société Civile au capital de 1 €, siège social : 15 rue Voltaire, 24000 PÉRIGUEUX, 442 288 718 RCS DE PÉRIGUEUX, au profit de la société **HERVAL** SAS au capital de 1.000€, siège social : 34 cours Saint Georges, 24000 PÉRIGUEUX, 885 077 693 RCS DE PÉRIGUEUX. La résiliation a pris effet à compter du 31/08/2021.

21VE03884

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL – DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 09 décembre 2011,

Madame Monique Thérèse Françoise DERUNDER, en son vivant professeur en retraite, demeurant à LE BUGUE (24260) 37 rue de la République.

Née à CALAIS (62100), le 31 mars 1937.

Veuve de Monsieur Jean Marcel **DEFAYE** et non remariée.

Décédée à LE BUGUE (24260) (FRANCE), le 5 juillet 2021.

A consenti un legs universel

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Philippe MAGIS, Notaire, associé de la Société Civile Professionnelle dénommée « Philippe MAGIS et Jérôme COURTY, Notaires », titulaire d'un Office Notarial à MEYRALS (Dordogne), le 8 septembre 2021, duquel il résulte que les légataires remplissent les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Philippe MAGIS, notaire à 24220 MEYRALS, référence CRPCEN : 24097, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de BERGERAC de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Signé : Maitre Philippe MAGIS, Notaire

21VE03936

Etude de Maîtres Jean-René LATOUR et Benoît PELISSON,
Notaires associés
à PERIGUEUX (Dordogne),
27 rue Gambetta

Aux termes de son testament olographe fait à MAYAC (24), en date du 7 mars 1994, **Madame Yvette Pauline Claire RANOUIL**, en son vivant retraitée, demeurant à TRELISSAC (24750) EHPAD KORIAN Les Bords de l'Isle.

Née à MAYAC (24420), le 1er juillet 1927.

Célibataire.

Non liée par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Décédée à TRELISSAC (24750) (FRANCE), le 24 avril 2021.

a institué un légataire universel.

Le Notaire chargé de la succession est Maître Chloé MENANTEAU, Notaire à SANILHAC, route de Bergerac.

Les oppositions à l'exercice de ses droits par le légataire universel seront formées auprès de Maître Chloé MENANTEAU dans le délai d'un mois.

Pour unique insertion.

21VE03900

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL – DÉLAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 7 août 2018,

Madame Sabine Madeleine ERLICH, en son vivant retraitée, demeurant à BERGERAC (24100) 27 rue Georges Brassens.

Née à PARIS 14ÈME ARRONDISSEMENT (75014), le 24 avril 1933.

Divorcée de Monsieur Abdus SALAM, suivant jugement rendu par le Tribunal judiciaire de PARIS (75000) le 26 janvier 1982, et non remariée.

Non liée par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Décédée à CHENNAI (INDE), le 20 mai 2021.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Me Elodie CANDAU, Notaire à BERGERAC (Dgne), 34, bd V. Hugo, le 6 septembre 2021, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me CANDAU, référence CRPCEN : 24024, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de BERGERAC de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

21VE03872

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL – DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 16 mai 2013,

Madame Ginette Marie Alice LARTILLOT, en son vivant retraitée, demeurant à VAL DE LOUYRE ET CAUDEAU (24510) 7 rue de Lostanges Les Jardins de Ste Alvère, Sainte Alvère.

Née à LAY-SAINT-CHRISTOPHE (54690), le 14 novembre 1922.

Veuve de Monsieur Georges **FRANCONNET** et non remariée.

Décédée à VAL DE LOUYRE ET CAUDEAU (24510) (FRANCE), le 5 février 2021.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Philippe MAGIS, Notaire, associé de la Société Civile Professionnelle dénommée « Philippe MAGIS et Jérôme COURTY, Notaires », titulaire d'un Office Notarial à MEYRALS (Dordogne), le 10 septembre 2021, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Philippe MAGIS, notaire à 24220 MEYRALS, référence CRPCEN : 24097, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de BERGERAC de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Signé : Maitre Philippe MAGIS, notaire

21VE03930

SELARL NOTR
Me Stéphanie BLIN
Notaire
Rue Foix de Candalle
24700 MONTPON MENESTEROL

AVIS VENTE DE PARCELLES BOISES

Conformément aux dispositions de l'article L 331-19 du Code forestier,

Monsieur et Madame Jean Jacques GUILLAUMARD, demeurant à BEAUPOUYET (24400) rendent publique la vente de parcelles boisées sises à ST MARTIAL D'ARTENSET (24700) Petits Clauds et Les Sauzieres cadastrées D 12, D 13, D 29, D 255, D 1272, D 1275 et YI 63 d'une superficie totale de 1 ha 32 a 41 ca. Prix 5.000,00 € payable comptant. Propriété et jouissance au jour de l'acte.

Les propriétaires de parcelles boisées contiguës aux parcelles vendues disposent d'un délai de 02 mois à compter de l'affichage en mairie, pour faire connaître à Me Stéphanie BLIN notaire à MONTPON MENESTEROL (24700) par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par remise contre récépissé, qu'ils entendent exercer leur droit de préférence au prix et conditions susindiquées.

Pour unique insertion. Le Notaire.

21VE03943

TRIBUNAL COMMERCE DE PÉRIGUEUX

Avis de dépôt au Greffe en date du 02/09/2021 du **projet de répartition** en application des dispositions des articles L.644-4 et R.644-2 du Code de Commerce concernant la procédure de liquidation judiciaire de la société **GARAGE LES JARIJOUX (SAS)** - Rue du Vieux Puits - garage - 24750 Champcevinel. Bruno DUNOYER. Greffier associé

21VE03846

47. LOT-ET-GARONNE

Me Olivier AUGARDE
Notaire
64 Rue Royale BP 1
47270 PUYMIROL

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Olivier AUGARDE, Notaire à PUYMIROL (47270), 64 Rue Royale, le 30 Août 2021, a été constituée une Société Civile Immobilière. Dénomination : **SCI CFC.** Siège social : ANTHE (47370) 551 Route d'Agen. Objet : Acquisition, transformation, construction, aménagement, administration et location de tous biens et droits immobiliers. Durée : 99 ans. Capital social : 255.020,00 euros. Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés. Co-Gérance : Monsieur Christian Jacques FANTIN et Madame Françoise ANDRIEU, son épouse, demeurant ensemble à ANTHE (47370) 551 Route d'Agen. Monsieur Cédric Olivier FANTIN demeurant à ANTHE (47370) 551 Route d'Agen. La société sera immatriculée au RCS de AGEN.

21VE03871

AVIS DE CONSTITUTION

Dénomination : **DE LAGRAVADE**

Forme : Société Civile Immobilière

Capital : 1 000 €

Siège social : 2754 Route de Lagrava de « Barianis » 47110 SAINTE LIVRADE SUR LOT

Objet : La propriété, la gestion, l'administration et la disposition de tous biens immeubles qu'elle pourra posséder, acquérir, faire construire ou prendre à bail, leur exploitation par bail, ou par tout autre moyen

Gérant : M. François-Joseph JOUY, demeurant 342 Route de Lablasie 47110 SAINTE LIVRADE SUR LOT

Cessions de parts : libres entre associés, soumises à agrément dans les autres cas

Durée : 50 ans

RCS : AGEN

21VE03849

Par ASSP du 04/08/2021, il a été constitué une SAS dénommée **ARKUM INVESTMENTS**. **Siège social :** chevaux de colombettes lieu dit colombettes, chemin de pecaliabous 47380 Pinel-hauterive. **Capital :** 1000 €. **Objet :** La Société a pour objet, tant en France qu'à l'étranger : «La prise de participation, la détention et la gestion d'actions ou de parts sociales, dans toutes sociétés constituées ou à constituer sous quelque forme que ce soit, industrielles, commerciales, financières, agricoles, immobilières ou autres.» «Toutes prestations de services, conseils, études au profit des sociétés, sur les plans administratif, comptable, technique, commercial, financier ou autres». « La prise de participation dans des sociétés ayant elles-mêmes pour objet l'acquisition de biens pour se constituer un patrimoine, le gérer et organiser sa transmission». L'objet social inclut également, plus généralement toutes opérations économiques, juridiques, industrielles, commerciales, civiles, financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à son objet social (y compris toute activité de conseil se rapportant directement ou indirectement à l'objet social), ou tous objets similaires, connexes ou complémentaires ou susceptibles d'en favoriser l'extension ou le développement. La Société peut agir, tant en France qu'à l'étranger, pour son compte ou pour le compte de tiers, soit seule, soit en participation, association, groupement d'intérêt économique ou société, avec toutes autres sociétés ou personnes et réaliser, sous quelque forme que ce soit, directement ou indirectement, les opérations rentrant dans son objet. La Société peut également prendre, sous toutes formes, tous intérêts et participations dans toutes affaires et entreprises françaises et étrangères, quel que soit leur objet. .

Président : M. Jerome Peyron, chevaux de colombettes lieu dit colombettes, chemin de pecaliabous 47380 Pinel-hauterive.

Clauses d'agrément : les actions sont librement cessibles entre associés. Tout associé est convoqué aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Durée : 99 ans. Immatriculation au RCS de AGEN.

21VE03631

Par ASSP en date du 12/08/2021, il a été constitué une SASU dénommée :

CAVI CONSULTING

Siège social : 237 ROUTE DE LAGNELA 47140 PENNE-D'AGENAIS. Capital : 1000 €. Objet social : CONSEIL POUR LES AFFAIRES NEGOCES MATERIEL INDUSTRIELS, MARITIMES, TECHNIQUE ET AUTRES. Président : Mme CAVICHINI NADEGE demeurant 237 ROUTE DE LAGNELA 47140 PENNE-D'AGENAIS élu pour une durée illimitée. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de AGEN.

21VE03632

AVIS DE CONSTITUTION

Dénomination : **FLORENT GHILARDI INGENIERIE**

Forme : SASU

Capital : 8 000 €uros

Siège social : 13 Rue Lakanal (47300) VILLENEUVE SUR LOT

Objet :

- Activités d'ingénierie, d'études techniques et réglementaires, de maîtrise d'œuvre, de conception, de pilotage de chantiers, de diagnostics énergétiques, de formation et de travaux de plomberie/sanitaire, chauffage, électricité.

Président : M. Florent, Loïc GHILARDI, demeurant 330 Route de Fondelaterre 47260 CASTELMORON SUR LOT

Durée : 99 années

RCS : AGEN

21VE03935

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me Alexandra ALZIEU-BLANC, notaire à DAMAZAN, le 05 Aout 2021, a été constitué un Groupement Forestier dénommé "**GROUPEMENT FORESTIER DE LARABAT**", siège social : SAINT PIERRE DE BUZET (47160), 1077 chemin de Larabat.

Objet social : La constitution, l'amélioration, l'équipement, la conservation ou la gestion d'un ou plusieurs massifs forestiers, avec leurs accessoires et leurs dépendances inséparables, sur les terrains boisés ou à boiser objets des apports ci-après énoncés et sur tous autres terrains que le Groupement Forestier pourrait acquérir à titre onéreux ou à titre gratuit. Et plus généralement, l'accomplissement de toutes opérations quelconques se rattachant directement ou indirectement à cet objet, notamment les acquisitions de terrain boisés ou à boiser, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil du groupement.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S. de : AGEN,

Capital social : TROIS CENT CINQUANTE MILLE EUROS (350.000,00 €), divisé en 3.500 parts sociales de CENT EUROS (100,00 €) chacune, numérotées de 1 à 3500,

Apports en nature, savoir :

Messieurs PARAILLOUS Serge et Bertrand apportent indivisément diverses parcelles boisées sises à AMBRUS, lieudit Riou-Pouyrit, pour une valeur de 71.809,00 euros.

Monsieur PARAILLOUS Serge apporte une parcelle boisée sise à AMBRUS, lieudit Au Grand Chemin, pour une valeur de 7.706,00 euros.

Monsieur PARAILLOUS Bertrand apporte deux parcelles boisées sises à AMBRUS, lieudit Riou-Pouyrit, pour une valeur de 1.775,00 euros.

Messieurs PARAILLOUS Serge et Bertrand apportent indivisément diverses parcelles boisées sises à SAINT PIERRE DE BUZET, lieudit Lastasoueres, Larabat, Au quinary, Carpiadere, Aux menjons, Au chateau de rouen, Au bois le comte ou a lusclade, Derrière larabat, Aux pins des menjons, Au vignoble de larabat, Versailles, Au gazaillan, A la fontaine d'Oger, pour une valeur de 215.576,00 euros.

Monsieur PARAILLOUS Serge apporte diverses parcelles boisées sises à SAINT PIERRE DE BUZET, lieudit Bertrand d'oger, Au chateau de rouen, Aux pins des menjons, pour une valeur de 13.384,00 euros.

Monsieur PARAILLOUS Bertrand apporte diverses parcelles boisées sises à SAINT PIERRE DE BUZET, lieudit Larabat, Au bois le comte et a lusclade, Derrière larabat, Au vignoble de larabat, Au gazaillan, pour une valeur de 39.750,00 euros.

Soit au total de 350.00,00 euros.

Cessions de parts soumises à l'agrément des associés. Toutefois interviennent librement les opérations entre associés et leurs descendants.

Gérance assurée par : Monsieur Bertrand PARAILLOUS, retraité, demeurant à SAINT PIERRE DE BUZET (47160), 1077 chemin de Larabat. Né à SAINT PIERRE DE BUZET (47160), le 13 octobre 1950.

Pour insertion - Me Alexandra ALZIEU-BLANC

21VE03917

Par acte SSP du 09/09/2021, il a été constitué une SCI dénommée :

ISLAND VIEW

Siège social : 29 AVENUE GENERAL DE GAULLE, 47230 LAVARDAC. Capital : 100 €. Objet : LOCATIONS DE LOGEMENTS. Gérance : M. QUENTIN BROHET, 44 AVENUE DES GRANDS CHAMPS, 47230 LAVARDAC. Cessions de parts sociales : Les parts sociales sont librement cessibles au profit d'un Associé. Toute cession à un tiers de la société est soumise au préalable à agrément de la collectivité des Associés réunis en Assemblée Générale. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS d'AGEN

21VE03912

SOCIÉTÉ D'AVOCATS ETIC
Agen : 05 53 480 800
Bordeaux : 05 33 891 790
Pau : 05 59 82 82 83
Biarritz : 05 59 41 94 33
contact@avocats-etic.com

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée sous forme électronique en date à AGEN du 7 septembre 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : **DS GARANCE**

Siège : 65, Boulevard de la République, 47000 AGEN

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés d'AGEN

Capital : 5 000 euros

Objet :

- Le négoce et la vente de prêt-à-porter, d'articles de confection, de chaussures, d'accessoires de mode et de maroquinerie, de parfums et de cosmétiques,- Le négoce et la vente de bijoux et bijoux fantaisie avec ou sans métaux précieux (or, argent etc.) dont la composition des métaux précieux est inférieure aux seuils occasionnant la réglementation de la garantie des métaux précieux.

Exercice du droit de vote : Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers ou au profit d'un associé est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés.

Président : La société DS HOLDING, Société à responsabilité limitée, au capital de 500 000 euros, ayant son siège social 37, boulevard de la république, 47 000 AGEN, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'AGEN sous le numéro 834 073 058,

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'AGEN.

POUR AVIS

Le Président

21VE03873

SELARL F. BLAJAN
B. LAGIER
et Lucie LANTAUME-BAUDET
Notaires Associés
1 rue du Château
47600 NERAC

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte reçu par Me BLAJAN, notaire à NERAC, le 29 juillet 2021 enregistré à SPFE AGEN 1 le 04/08/2021 Dossier 2021 00038595 Référence 4704P01 2021 N 00767 il a été constitué la société civile dont les caractéristiques suivent :

. Dénomination : SCI MAIRAUDO

. Forme : société civile immobilière régie par les dispositions du titre IX du livre III du Code civil

. Objet : acquisition, apport, propriété, mise en valeur, transformation, construction, aménagement, administration, location et vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers

. Siège : ROQUEFORT (47310) 18 voie Romaine

. Durée : 99 ans

. Capital : 10.000 euros

. Cessions de parts : soumises à agrément des associés

. Gérant : M. Mathieu AIRAUDO demeurant à AGEN (47000) 2 rue Saint Martin, pour une durée illimitée.

Pour Avis

Me BLAJAN

21VE03853

ETS BIRGINIE ET FILS

Société à responsabilité limitée
au capital de 60 000 euros
Siège social : Avenue du Périgord, 47330 CASTILLONNES
390.599.538 RCS AGEN

Aux termes d'une délibération en date du 30 août 2021, la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérant Monsieur Anthony BIRGINIE, demeurant La Penchenade - 47330 CASTILLONNES, pour une durée illimitée à compter du 1er septembre 2021.

Pour avis

La Gérance

21VE03887

2V INGENIERIE

SAS au capital de 25000 €. Siège social : 143, boulevard de la République 47000 AGEN. Modification au RCS de AGEN 900561416

Par décision Assemblée Générale Extraordinaire du 31/08/2021, il a été décidé de modifier l'objet social comme suit : Ingénierie et le conseil : - la fourniture de services consistant à assumer la responsabilité globale du bon achèvement d'un projet de construction pour le compte d'un client, y compris l'organisation du financement et de la conception, l'appel d'offres et la prise en charge des fonctions de gestion et de contrôle, - la vente de matériaux de construction, - toutes opérations immobilières connexes ou complémentaires, - l'exploitation d'une franchise MI-KIT et toutes activités liées à cette exploitation. Et plus généralement, toutes opérations financières quelconques, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets visés ci-dessus ou à tout autre objet similaire ou connexe, susceptible d'en faciliter l'exercice, l'extension et le développement. à compter du 31/08/2021. Modification au RCS de AGEN.

21VE03845

LES RIVES DE GARONNE

SCI au capital de 50000 €. Siège social : 2, rue du pont de garonne 47400 TONNEINS. RCS AGEN 841796220

Par décision Assemblée Générale Mixte du 06/09/2021, il a été décidé de nommer M duclos jonathan demeurant 14 cours l'abbé lanusse 47400 TONNEINS en qualité de Gérant en remplacement de M DUCLOS Daniel DUCUING Sandrine, qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société malgré les pertes constatées, en application de l'art. L223-42 du Code de commerce à compter du 06/09/2021, de modifier la dénomination sociale qui devient : SCI ANOLI entraînant le changement de sigle en SCI ANOLI, de réduire le capital social pour le porter de 50000 € à 10 000 €. Modification au RCS de AGEN.

21VE03877

PUJOLSDIS

Société par actions simplifiée
Au capital de 100 000 euros
Siège social : 2 rue Bir-Hakeim, 47300 PUJOLS
853 037 570 RCS AGEN

Aux termes d'une délibération en date du 23 juillet 2021, l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

POUR AVIS

Le Président

21VE03842

D & D
SARL AU CAPITAL DE 60 000 €
SIÈGE SOCIAL : 9 RUE DES HÉROS DE LA RÉSISTANCE
47000 AGEN
432 666 311 RCS AGEN

Aux termes d'une délibération en date du 01/07/2021, l'Assemblée à caractère extraordinaire a décidé, ce à effet du 01/07/2021, de nommer en qualité de gérant, Monsieur Dominique DECUPPER, demeurant 297 route de Bibes, 47450 COLAYRAC SAINT CIRQ, ce sans limitation de durée.

Sont désormais gérants de la société, Madame Sylvie DECUPPER née DESPLANQUES et Monsieur Dominique DECUPPER.

L'article 16 des statuts a été modifié en conséquence.

La Gérance
21VE03854

MARMANDIS
Société par actions simplifiée au capital de 295 000 €uros
Siège social :
6-8 rue François Mauriac
47200 Marmande
852 819 705 RCS Agen

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

Du procès-verbal des décisions unanimes des associés en date du 06 septembre 2021, il résulte que l'objet social a été étendu aux activités suivantes :

- l'achat, la vente, la revente ou l'échange de produits et d'objets mobiliers d'occasion - de seconde main (textile, bazar, produits électroniques, électroménager, etc.),

- la presse, la carterie et la Française Des Jeux (loto, jeux de tirage et de grattage, etc.).

En conséquence, l'article 2 « OBJET » des statuts a été modifié.
21VE03911

TRANSFERT SIÈGE SOCIAL

Par décision du 8 septembre 2021, le Président de la société **MARKETIZ,** société par actions simplifiée au capital de 3 000 euros, immatriculée 853 531 846 RCS AGEN,

a décidé de transférer, à compter du même jour, le siège social de la société de Technopole Agropole – ZI Lasserre 47310 ESTILLAC à 4 bis Rue Marcel Pagnol – 47510 FOULAYRONNES

En conséquence, l'article 4 des statuts sera modifié comme suit :

ARTICLE 4 - SIÈGE SOCIAL

Ancienne mention : Technopole Agropole – ZI Lasserre 47310 ESTILLAC

Nouvelle mention : 4 bis Rue Marcel Pagnol – 47510 FOULAYRONNES

Président : Louka VAN DE HEL, demeurant 47 rue de la Marine 47520 LE PASSAGE D'AGEN

La société reste immatriculée au RCS d'AGEN.

Pour avis et mention,
21VE03881

AVIS DE TRANSFORMATION

MARQUOPLAC PRODUCTIONS Société par actions simplifiée au capital de 104 000 euros Siège social : Zone Industriel – Route de Bordeaux 47600 NERAC 524 984 184 RCS AGEN. Aux termes de décisions de l'associé unique du 23 Juillet 2021, a été décidé la transformation de la Société en Société par actions simplifiée à compter du 23 juillet 2021. Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :

Capital

Ancienne mention : Le capital social est fixé à 104 000 euros. Il est divisé en 160 000 parts sociales, de 0,65 euro chacune.

Nouvelle mention : Le capital social reste fixé à 104 000 euros. Il est divisé en 160 000 actions, de 0,65 euro chacune entièrement libérées.

Forme

Ancienne mention : Société à responsabilité limitée

Nouvelle mention : Société par actions simplifiée

Administration

Anciennes mentions : Gérants :

Monsieur Patrick GUERIN, Gérant, 26 Chemin de Souligné, 79270 SAINT-SYMPHORIEN

Monsieur Olivier des PORTES, Gérant, 12 Keleret, 29840 LANDUNVEZ

Nouvelles mentions : Président : La Société BIA, Société à responsabilité limitée au capital de 787 287 euros, ayant son siège social ZAC Les Hautières, 22440 TREMUSON, 791 570 187 RCS SAINT-BRIEUC, représentée par Olivier des PORTES, demeurant 12 Keleret, 29840 LANDUNVEZ

Mentions complémentaires

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé dispose autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Mention sera faite au RCS de AGEN

Pour avis,
21VE03865

ISTAY
Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros
Siège social : 2 Lotissement Résidence du Meunier
09120 DALOU
801 983 347 RCS FOIX

MODIFICATION DU CAPITAL

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 8 juillet 2021 et du procès-verbal de la gérance en date du 3 septembre 2021, le capital social a été réduit d'une somme de 300 euros, pour être ramené de 1 000 euros à 700 euros par rachat et annulation de 300 parts sociales.

La modification des statuts appelle la publication des mentions antérieurement publiées et relatives au capital social suivantes :

ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL

Ancienne mention : "Le capital social est fixé à MILLE EUROS (1 000 euros)." Nouvelle mention : "Le capital social est fixé à SEPT CENTS euros (700 euros)."

Pour avis La Gérance
21VE03905

SAS ASTOUX & ASSOCIES

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

AU CAPITAL DE 93 252 EUROS

SIEGE SOCIAL : 106 AVENUE PIERRE BUFFIN 47200 MARMANDE

350 960 159 RCS AGEN

Aux termes de l'assemblée générale du 30/12/2020, il résulte que le Commissaire aux comptes titulaire, Monsieur Jean Philippe GOULINAT démissionne de ses fonctions au 31/12/2020 et est remplacé par la société CLEXPERTISE représentée par Fabienne MATHIEU pour la durée du mandat restant à courir. Il n'est pas nommé de commissaire aux comptes suppléant, le CABINET CL EXPERTISE étant une société pluripersonnelle.

Mention sera faite au RCS Agen

Pour avis,
21VE03894

SOCIÉTÉ D'AVOCATS ETIC
Agen : 05 53 480 800
Bordeaux : 05 33 891 790
Pau : 05 59 82 82 83
Biarritz : 05 59 41 94 33
contact@avocats-etic.com

SCI AKENINE – ROUHIER
Société civile immobilière au capital de 1.000 euros Siège social : 6 Avenue Henri Barbusse 47000 AGEN RCS AGEN 820 654 978

AVIS DE REMPLACEMENT DU GÉRANT

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 06 septembre 2021 et du procès-verbal des décisions de la Gérance du même jour : Madame Nathalie ROUHIER, demeurant au 6 Avenue Henri Barbusse 47000 AGEN, a été nommée en qualité de gérante pour une durée illimitée en remplacement de Monsieur Florian AKENINE démissionnaire. L'article 16 (GERANCE) des statuts a été modifié en conséquence par la suppression du nom de Monsieur Florian AKENINE sans qu'il soit procédé à son remplacement. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce d'AGEN.

Pour avis, La Gérance
21VE03895

SOCIÉTÉ D'AVOCATS ETIC
Agen : 05 53 480 800
Bordeaux : 05 33 891 790
Pau : 05 59 82 82 83
Biarritz : 05 59 41 94 33
contact@avocats-etic.com

LA VICTOIRE
Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 5.000 euros. Siège social : 6 Avenue Henri Barbusse. 47000 AGEN RCS AGEN 820 656 791

AVIS DE REMPLACEMENT DU GÉRANT

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'Associée unique du 06 septembre 2021 : Madame Nathalie ROUHIER, demeurant au 6 Avenue Henri Barbusse 47000 AGEN, a été nommée en qualité de gérante pour une durée illimitée en remplacement de Monsieur Florian AKENINE démissionnaire. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce d'AGEN.

Pour avis, La Gérance
21VE03896

MDG DISTRIBUTION
Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social : 79 Route de Lombez, 31830 PLAISANCE DU TOUCH
824 460 216 RCS TOULOUSE

MODIFICATION DES DIRIGEANTS

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 2 septembre 2021 a décidé la nomination en qualité de Directeur Général de Monsieur Marc Antoine WILLEMS demeurant à COLAYRAC SAINT CIRQ (47450) - 30 Route de Saint-Hilaire, ce à compter du 1er septembre 2021.

POUR AVIS

Le Président
21VE03847

TRANSFERT SIÈGE SOCIAL

Par décision du 1er septembre 2021, l'associée unique de la société **COT LAURENT**, société à responsabilité limitée au capital de 500 euros, immatriculée 800 428 351 RCS AGEN, a décidé de transférer à compter du même jour, le siège social de la société de 37, rue Sainte Catherine 47520 LE PASSAGE D'AGEN à Lot 34 Bis Agropole – Deltagro 3 – 47310 ESTILLAC.

En conséquence, l'article 4 des statuts sera modifié comme suit :

Article 4 - SIÈGE SOCIAL

Ancienne mention : 37, rue Sainte Catherine 47520 LE PASSAGE D'AGEN

Nouvelle mention : Lot 34 Bis Agropole – Deltagro 3 – 47310 ESTILLAC

Gérant : Laurent COT, demeurant 5 rue Fon de Rache 47000 AGEN

La société reste immatriculée au RCS d'AGEN.

Pour avis et mention,
21VE03860

SCM ORTHOPÉDIE ESQUIROL SAINT-HILAIRE
Société civile de moyens au capital de 2 000 euros
Siège social : 1, Rue du Docteur et Mme Delmas
47000 AGEN
480 041 649 RCS Agen

AVIS DE REMPLACEMENT DU GÉRANT

Aux termes d'une délibération en date du 31 août 2021, l'Assemblée Générale Ordinaire a nommé :

Monsieur Yann POUREYRON, demeurant 1, rue Jean Rostand à BOE (47550), en qualité de gérant pour une durée illimitée en remplacement de Monsieur Xavier LONCLE.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce d'Agen.

Pour avis,

La Gérance.
21VE03918

DELBERT SCI, SCI au capital de 28680,0 €. **Siège social :** lieu dit saint-denis 47600 Nomdieu. 444587778 RCS AGEN. Le 25/08/2021, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur M. yannick DELBERT, 12 avenue du château d'eau 40480 vieux boucau les bains, et fixé le siège de liquidation et l'adresse de correspondance à l'adresse du liquidateur tel que désigné ci-avant. Modification au RCS de AGEN.

21VE03737

SOCIÉTÉ D'AVOCATS ETIC
Agen : 05 53 480 800
Bordeaux : 05 33 891 790
Pau : 05 59 82 82 83
Biarritz : 05 59 41 94 33
contact@avocats-etic.com

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société **FLOTIS**, Société civile immobilière au capital de 68 602,05 euros, sise Lieu dit " Jacquelou", 47450 ST HILAIRE DE LUSIGNAN, 391 541 216 RCS AGEN, réunie le 2 septembre 2021 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 2 septembre 2021 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Jacques GARRIGUES, demeurant 1411 Route de Saint-Hilaire, 47450 SAINT HILAIRE DE LUSIGNAN, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 1411 Route de Saint-Hilaire, 47450 SAINT HILAIRE DE LUSIGNAN. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'AGEN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur
21VE03844

Suivant e-acte d'avocat en date du 30/08/2021, enregistré au SPFE d'AGEN, le 03/09/2021 Dossier 2021 00044591, référence 4704P01 2021 A 01719, ERIFA, SAS au capital de 10.500 €, siège social sis 2, Allée des Alliés – 47230 LAVARDAC, immatriculée au RCS d'AGEN N° 805 037 645, a cédé son fonds artisanal et de commerce de boulangerie-pâtisserie sis et exploité au 2, Allée des Alliés – 47230 LAVARDAC, à SARL GADIEL, SARL au capital de 3.000 €, siège social sis 2, Allée des Alliés – 47230 LAVARDAC, immatriculée au RCS d'AGEN N° 902 142 413, pour le prix de 165.000 €. Date d'entrée en jouissance au 01/09/2021. Oppositions reçues dans les 10 jours suivant la dernière en date des publicités légales au siège du fonds cédé pour la validité et, pour toutes correspondances, au siège du fonds 2, Allée des Alliés – 47230 LAVARDAC, où domicile a été élu à cet effet. Pour avis.

21VE03863

SOCIÉTÉ D'AVOCATS ETIC
Agen : 05 53 480 800
Bordeaux : 05 33 891 790
Pau : 05 59 82 82 83
Biarritz : 05 59 41 94 33
contact@avocats-etic.com

Suivant acte sous seing privé signé électroniquement le 8 septembre 2021, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement d'Agen 1, le 8 septembre 2021, sous la mention Dossier 2021 00045594, référence 4704P01 2021 A 01759, Madame Marisa DUMONCHY, demeurant 108 Tour de Ville, 47150 MONFLANQUIN et Madame Elsa DUMONCHY, demeurant Route de l'Eglise 19, 3966 CHALAIS (Suisse), ont cédé à Madame Nelly BOUFFERON, demeurant 42 Route de Monflanquin, 47290 BOUDY DE BEAUREGARD, un fonds de commerce d'« articles de fumeurs, tabletterie, papeterie, cartes postales, cartouches chargées, bimbeloterie, librairie, loto, jeux de loterie, cadeaux, confiserie, vente de télécartes, gérance d'un débit de tabac, PMU, vente de boissons sous couvert de la grande licence à emporter», exploité 108 Tour de Ville, 47150 MONFLANQUIN, moyennant le prix de 79 000 euros s'appliquant aux éléments incorporels à hauteur de 71 865 € et aux éléments corporels à hauteur de 7 135 €.

L'entrée en jouissance a été fixée au 9 septembre 2021.

Les oppositions, s''il y a lieu, seront reçues en la forme légale au plus tard dans les dix jours de la dernière en date des publications légales, dans les locaux de la SOCIETE D'AVOCATS ETIC sis 55 Avenue du Général de Gaulle, 47000 AGEN, où domicile a été élu à cet effet.

21VE03907

Monsieur Michel Henri André CAILLEAU, retraité, né à NERAC (47600), le 20 septembre 1945 **et Madame Denise Dirce CROSATO**, retraitée, née à MONTREAL (32250), le 07 décembre 1938, demeurant ensemble à NERAC (47600), lieudit L'Hermitage, mariés à la Mairie de NERAC (47600), le 16 août 1972, initialement sous le régime légal de la communauté réduite aux acquêts, ont procédé à un changement de régime matrimonial afin d'adopter le régime de la communauté universelle.

L'acte a été reçu par Me Pierre-Yves CHARLES, notaire à LE PASSAGE D'AGEN, le 10 septembre 2021.

Les oppositions seront reçues en l'étude de Me Pierre-Yves CHARLES, notaire à LE PASSAGE D'AGEN, 182 avenue Michel Ricard, où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial auprès du juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent

Pour insertion conformément aux dispositions de l'article 1397 du Code civil

Me Pierre-Yves CHARLES
21VE03942

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL – DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 12 avril 2019,

Madame Madeleine Marie Suzanne LEPINAY, en son vivant retraitée, **veuve** de Monsieur Jean Roger Denis **PERDEREAU**, demeurant à VILLENEUVE-SUR-LOT (47300) 12 rue Alphonse Daudet.

Née à LE MANS (72000), le 26 mai 1924.

Décédée à VILLENEUVE-SUR-LOT (47300) (FRANCE), le 2 juillet 2021.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître François CALVET, notaire associé de la Société : "Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée Office Notarial Saint-Cyr, titulaire d'un Office Notarial" ayant son siège à VILLENEUVE SUR LOT, 32 Boulevard Saint Cyr, le 1er septembre 2021, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître François CALVET, notaire à VILLENEUVE SUR LOT (47300) 32 boulevard Saint Cyr, référence CRPCEN : 47044, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal de grande instance de AGEN de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

21VE03923

AVIS DE DEPOT DE TESTAMENT

Par testament olographe du 17 mars 2015, **Madame Lucette Marcelle LANTIN**, née à LAPLUME, le 08 janvier 1935, demeurant à LE PASSAGE (47520), 6 rue des Bleuets, **veuve** de Monsieur Pierre Morino **MATTIVI**, décédée à ASTAFFORT, le 18 mai 2021, a institué un ou plusieurs légataires universels. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me André LEVET, suivant procès-verbal en date du 10 septembre 2021.

Les oppositions sont à former en l'étude de Me Séverine DELAGE-RECONDO, notaire à MEZIN (Lot-et-Garonne), notaire chargé du règlement de la succession.

Pour insertion.

Le notaire
21VE03925

POUR TOUTES VOS ANNONCES LÉGALES

05 56 81 17 32

annonces-legales@vie-economique.com

LA VIE ÉCONOMIQUE DU SUD-OUEST
HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS ÉCONOMIQUES

HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS ÉCONOMIQUES

Édité par COMPO-ECHOS SARL au capital de 50 000 €
Siège social : 108 rue Fondaudège - CS 71900 - 33081 Bordeaux Cedex
SIRET 353 502 644 00019

Directeur de la publication : Guillaume **LALAU**
Directeur délégué : Nicolas **THOMASSET**
Rédacteur en chef : Vincent **ROUSSET**
Direction artistique : David **PEYS**

Maquettistes : Sarah **ALBERT** & Noëllie **SANZ**

Secrétaire général des rédactions : Michel **CASSE**
Rédaction : Nathalie **VALLEZ**, Jennifer **WUNSCH**, Chantal **BOSSY**, Nelly **BETAILLE** & Suzanne **BOIREAU-TARTARAT**

Chargée de Webmarketing et Community Manager : Cyrielle **MORFEA**
Community Manager : Maïlys **MENDIBOURE**

Responsable annonces légales : Emmanuelle **GESLAIN**

Direction financière et administrative : Katia **DE STEFANO**

Responsable comptable : Florence **MANOEUVRIER**

Service abonnement : Catherine **DEPETRIS**

Service comptabilité : Élodie **VIGNEAU**

Service commercial annonces légales : Anthony **BLUTEAU**, Franck **DUPERIÉ** & Christine **SABOURIN**

Secretariat : Khedidja **OUIS**

PUBLICITÉ
Tél. 05 56 52 32 13
publicite@echos-judiciaires.com

Dépôt légal à parution
Hebdomadaire - Parution le mercredi

Impression : **ROTIMPRES**

Routage : **SUD MAILING**
Commission paritaire n° 1022 I 182705
ISSN 2729-0034
Prix unitaire : 1,30 €
Abonnement 1 an : 34 €
Membre RésoHebdoEco

AIDE COMPENSANT LES CHARGES FIXES

L'aide compensant les charges fixes des entreprises impactées par la crise sanitaire est prolongée pour les mois de juillet et août 2021.

L'aide concerne également désormais les entreprises nouvelles créées après le 1er janvier 2019 qui étaient jusqu'à présent écartées du dispositif.

ENTREPRISES CRÉÉES AVANT 2019

Pour les entreprises créées avant janvier 2019, il s'agit d'une aide bimestrielle qui vient en complément de l'aide du fonds de solidarité. Elle vise à compenser une partie des coût fixes qui excède les capacités financières des entreprises.

Pour les mois de juillet et août 2021, la demande d'aide bimestrielle doit être effectuée dans les 45 jours suivant le versement de l'aide du fonds de solidarité pour le mois d'août.

En mai 2021, un régime semestriel (dit « saisonnalité ») a été mis en place pour les entreprises n'ayant pas pu bénéficier du fonds de solidarité.

L'aide « saisonnalité » porte, au choix de l'entreprise, soit sur le premier semestre 2021, soit sur la période de huit mois, de janvier à août 2021. Les entreprises ayant déjà demandé l'aide pour le premier semestre peuvent modifier leur option pour bénéficier d'une aide complémentaire pour juillet et août 2021. La date limite de la demande a été reportée au 15 octobre 2021.

ENTREPRISES CRÉÉES EN 2019

Les entreprises créées en 2019 et jusqu'au 31 janvier 2021 ont pu bénéficier d'un dispositif spécifique de prise en charge des coûts fixes entre le 1er janvier 2021 (ou la date de création de l'entreprise) et le 30 juin 2021. L'entreprise doit avoir perçu, au moins une fois, l'aide du fonds de solidarité. L'aide pour les charges fixes peut être demandée jusqu'au 30 septembre 2021. Elle n'est pas prolongée pour juillet et août.

Références
Décret 2021-1086 du 16 août 2021 ;
décret 2021-943 du 16 juillet 2021

INDICE DES LOYERS COMMERCIAUX

	EN NIVEAU	ÉVOLUTION ANNUELLE EN %
2019 T4	116,16	+ 1,84 %
2020 T1	116,23	+ 1,39 %
2020 T2	115,42	+ 0,18 %
2020 T3	115,70	+ 0,09 %
2020 T4	117,79	- 0,32 %
2021 T1	116,73	+ 0,43 %

source : INSEE

Selon la Loi 2014-626 du 18 juin 2014 (article 9) qui modifie l'article L145-34 du Code de commerce, deux indices peuvent être utilisés pour la révision des baux commerciaux :
- l'indice des loyers commerciaux pour les activités commerciales ou artisanales ;
- l'indice des loyers des activités tertiaires pour les activités autres que commerciales.

SÉCURITÉ SOCIALE
PLAFOND MENSUEL

2021 : 3 428 €
Le nouveau montant du plafond est valable toute l'année, le gouvernement ayant décidé de fixer désormais un seul plafond par an (41 136 €)

BARÈME KILOMÉTRIQUE 2020

VOITURES	DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL		
PUISSANCE FISCALE	JUSQU'À 5 000 KM	DE 5 001 À 20 000 KM	AU-DELÀ DE 20 000 KM
3 CV	d x 0,456	(d x 0,273) + 915 €	d x 0,318
4 CV	d x 0,523	(d x 0,294) + 1147 €	d x 0,352
5 CV	d x 0,548	(d x 0,308) + 1200 €	d x 0,368
6 CV	d x 0,574	(d x 0,323) + 1256 €	d x 0,386
7 CV et plus	d x 0,601	(d x 0,340) + 1301 €	d x 0,405
VÉLO-MOTEUR	DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL		
CYLINDRÉE	JUSQU'À 2 000 KM	DE 2 001 À 5 000 KM	AU-DELÀ DE 5 000 KM
moins de 50 cm³	d x 0,272	(d x 0,064) + 416 €	d x 0,147
MOTOS	DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL		
PUISSANCE	JUSQU'À 3 000 KM	DE 3 001 À 6 000 KM	AU-DELÀ DE 6 000 KM
1 ou 2 CV	d x 0,341	(d x 0,085) + 768 €	d x 0,213
3, 4 ou 5 CV	d x 0,404	(d x 0,071) + 999 €	d x 0,237
plus de 5 CV	d x 0,523	(d x 0,068) + 1365 €	d x 0,295

INDICE DES PRIX
(BASE 100 EN 2015 À PARTIR DE 2016) CE CHANGEMENT DE BASE N'AFFECTE EN RIEN LE NIVEAU DE L'INDICE ET SON ÉVOLUTION

	JUILLET 2020	JUILLET 2021	AUGMENTATION SUR UN AN
INDICE D'ENSEMBLE	105,19	106,40	+ 1,2 %
INDICE HORS TABAC	104,44	105,55	+ 1,1 %

INDICE DE RÉFÉRENCE DES LOYERS - IRL

TRIMESTRE DE RÉFÉRENCE	IRL DES LOYERS	VARIATION ANNUELLE EN %
4e TRIMESTRE 2020	130,59	+ 0,20 %
1er TRIMESTRE 2021	130,69	+ 0,09 %
2e TRIMESTRE 2021	131,12	+ 0,42 %

SMIC

HORAIRE	MENSUEL (35 H)
10,25 €	1 554,62 €

TENDANCES BOURSE

ALIENOR
CAPITAL

GESTION PRIVÉE, GRANDS MANDATS ET GESTION DE FONDS
18 allées d'Orléans, 33000 Bordeaux – Tel : **05 56 81 17 22**
www.alienorcapital.com

INDICES ACTIONS

	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2021		Pays
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
CAC 40	6 726,07	-1,3%	21,2%	33,1%	6 896,04	5 399,21	France
SBF 120	5 270,27	-0,9%	19,9%	31,8%	5 374,79	4 290,93	France
EURO STOXX 50	4 225,01	1,2%	18,9%	27,5%	4 246,13	3 481,44	Europe
S&P 500	4 518,64	1,9%	20,3%	31,9%	4 536,95	3 700,65	USA
NASDAQ 100	15 670,08	3,7%	21,6%	34,8%	15 670,08	12 299,08	USA
FOOTSIE 100	7 152,75	0,4%	10,7%	20,5%	7 220,14	6 407,46	Royaume-Uni
DAX 30	15 843,09	0,5%	15,5%	20,9%	15 977,44	13 432,87	Allemagne
SMI	12 344,38	1,4%	15,3%	19,9%	12 545,35	10 522,22	Suisse
NIKKEI	29 916,14	7,5%	9,0%	29,6%	30 467,75	27 013,25	Japon
SSE COMPOSITE	3 676,59	6,3%	5,9%	11,7%	3 696,17	3 357,74	Chine

VALEURS RÉGIONALES

	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2021		Rendement 2020
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
ACTIPLAY (GROUPE)	2,70	12,3%	233,3%	264,9%	3,99	0,69	-
AIR MARINE	1,81	-9,5%	-14,6%	-9,5%	2,50	1,70	-
ASHLER ET MANSON	2,32	6,4%	22,1%	4,0%	2,32	1,90	-
BLUE SHARK PS	3,78	-34,8%	-40,9%	-32,5%	6,55	3,28	-
CERINNOV GROUP	1,67	6,8%	-15,2%	174,7%	2,13	1,14	-
CHEOPS TECHNOLOGY	53,00	17,8%	35,2%	38,0%	56,00	39,20	1,4%
DOCK.PETR.AMBES AM	474,00	-0,8%	29,5%	33,1%	520,00	366,00	6,2%
EAUX DE ROYAN	106,00	1,9%	-6,2%	-6,2%	118,00	94,00	9,1%
EUROPLASMA	0,37	4,7%	-83,4%	-86,9%	2,27	0,30	-
FERMENTALG	3,10	14,6%	114,0%	89,9%	4,40	1,45	-
GASCOGNE	4,84	0,0%	21,0%	49,4%	5,20	3,94	-
GPE PAROT (AUTO)	2,68	-2,2%	60,0%	41,4%	3,27	1,58	-
HYDROGENE DE FRANCE	31,10	-0,6%	N/A	N/A	32,80	28,30	-
I.CERAM	1,60	14,7%	6,0%	26,0%	2,43	1,29	-
I2S	3,70	2,8%	15,6%	5,7%	3,94	3,20	-
IMMERSION	1,68	-1,2%	-20,0%	-24,3%	2,10	1,41	-
IMPLANET	0,65	-11,0%	-41,7%	-39,1%	1,34	0,58	-
LECTRA	37,05	11,4%	48,2%	80,7%	37,05	23,50	0,6%
LEGRAND	98,34	2,8%	34,7%	38,7%	98,34	71,92	1,4%
MULTIMICROCLOUD	0,48	152,6%	41,2%	60,8%	0,48	0,19	-
O SORBET D'AMOUR	2,20	10,0%	-30,2%	-30,2%	10,00	1,50	-
OENEO	13,38	2,1%	23,2%	17,4%	13,38	10,50	1,5%
POUJOULAT	44,40	8,8%	53,1%	126,5%	46,00	29,00	1,4%
SERMA TECH.	334,00	6,4%	16,8%	26,5%	530,00	268,00	1,1%
UV GERMI	9,78	9,0%	26,2%	9,3%	15,90	7,75	-
VALBIOTIS	6,91	1,2%	14,0%	58,9%	8,30	6,06	-

MARCHÉ DE L'OR				MARCHÉ DES CHANGES (/€)			
	Dernier cours	Var. 31/12	Prime sur l'or fin		Dernier cours	Var. 31/12	Pays
LINGOT 1 KG	€49 340,00	-0,9%	1,2%	DOLLAR USD	1,19	-3,3%	Etats-Unis
NAPOLÉON 20 F 5,81G	€293,70	-1,8%	3,8%	LIVRE GBP	0,86	-4,2%	Royaume-Uni
PIÈCE 20 DOLLARS 30,09 G	€1 680,00	-1,8%	14,4%	FRANC SUISSE CHF	1,09	0,5%	Suisse
PIÈCE 10 DOLLARS 15,04 G	€875,00	2,9%	19,2%	DOLLAR CAD	1,49	-4,5%	Canada
PIÈCES 50 PESOS 37,5 G	€1 864,75	-0,7%	2,0%	YEN JPY	130,51	3,2%	Japon
SOUVERAIN 7,32 G	€374,90	-2,9%	5,1%	COURONNE DKK	7,44	-0,1%	Danemark
PIÈCE LATINE 20 F 5,80 G	€294,00	-2,6%	3,9%	COURONNE SEK	10,15	1,2%	Suéde
PIÈCE 10 FLORINS 6,05 G	€306,00	-0,9%	3,7%	RAND ZAR	16,98	-5,8%	Afrique du Sud
PIÈCE SUISSE 20 F 5,81 G	€292,70	-1,4%	3,5%	DOLLAR AUD	1,60	0,9%	Australie
KRUGERRAND 31,10 G	€1 614,75	-3,6%	6,5%	YUAN RMB	7,65	-3,7%	Chine

Sources : Euronext, Banque de France, CPoR

« Les renseignements inclus au présent avis ne constituent en aucune sorte une offre, sollicitation ou recommandation d'achat ou de vente, de placement ou d'engagement dans toute autre transaction. Aucune information contenue ou à laquelle il est fait référence dans cet avis ne peut être considérée comme créatrice de droits ou d'obligations. »

VICHY
REINE DES EAUX

Vichy représente la France dans le groupe des onze villes, réparties dans sept pays, désormais inscrites au patrimoine mondial de l'Unesco* au titre des Grandes villes d'eaux d'Europe.

Par Suzanne BOIREAU-TARTARAT

La candidature de ces cités couronne un groupe exceptionnel comprenant Baden bei Wien (Autriche), Spa (Belgique), Františkovy Lázně, Karlovy Vary, Mariánské Lázně (République tchèque), Vichy (France), Bad Ems, Bad Kissingen, Baden-Baden (Allemagne), Montecatini Terme (Italie) et Bath (Royaume-Uni). Toutes sont reconnues pour apporter un témoignage exceptionnel du phénomène thermal qui a acquis sa plus haute expression entre 1700 et les années 1930. « Prendre les eaux » a longtemps intégré un art de vivre : au-delà de la médecine thermale et de l'activité physique de plein air, c'est un univers de loisirs autour de la balnéothérapie qui gagne une reconnaissance. Autriche, Belgique, République tchèque, France, Allemagne, Italie, Royaume-Uni… Un phénomène culturel unique a gagné les cités européennes entre le XVIII[e] siècle et les premières décennies du XX[e], avec une forme urbaine à nulle autre pareille, conçue autour de sources minérales naturelles sur un modèle d'organisation spatiale novateur, avec des espaces thérapeutiques et récréatifs, des fonctions curatives et sociales.

UN PATRIMOINE D'EXCEPTION À PROTÉGER

Ce club prestigieux des sites inscrits au Patrimoine mondial est une porte d'entrée pour approcher le patrimoine de Vichy dans son ensemble. Vichy a largement contribué à la création de cette culture thermale, du XIX[e] siècle au début du XX[e], c'est la ville la plus prestigieuse et la plus connue dans cette catégorie, la station modèle. Ancrée sur la rive droite de l'Allier, la cité a bénéficié grâce à Napoléon III de nouveaux aménagements et principes urbains, avec des parcs et des boulevards : ce « Petit Paris », avec ses grands bâtiments thermaux, buvettes reliées par une grande promenade couverte, casino et théâtre, hôtels et villas, attirait la bonne société cosmopolite.

© D.R.

Cette inscription confirme la valeur universelle et exceptionnelle de ces villes thermales. Elle leur permet aussi de bénéficier d'une meilleure protection et de renforcer leur coopération dans les domaines de la conservation du patrimoine, de la santé et du thermalisme, de la promotion touristique.
Au-delà de leur valeur culturelle, cela marque l'engagement à sauvegarder et valoriser ces sites d'exception communs à l'humanité entière pour assurer leur transmission aux générations futures. Ces haut-lieux patrimoniaux sont autant d'ambassadeurs d'une notoriété nouvelle auprès d'opérateurs touristiques mondiaux, le souci de sauvegarde doit donc accompagner un plus grand flux de fréquentation.

* Décision rendue lors de la 44[e] session du Comité intergouvernemental du patrimoine mondial, à Fuzhou (Chine), en juillet dernier, après recommandation positive de l'organe consultatif du Comité du patrimoine mondial sur cette candidature.